

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

**Des violences à la mise en mouvement : émotions,
trajectoire migratoire et engagement dans les
récits de femmes africaines migrantes**

Autrice : Cordier Ilana

Promotrice : De Briey Olivia

Année académique 2025-2026

Master en communication, à finalité management

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement les femmes du centre Croix-Rouge de Genappe ayant accepté de participer à cette recherche et de partager une partie de leur histoire. Leur confiance, leur sincérité et leur courage m'ont permis de mener à bien ce travail. Sans elles, ce mémoire n'aurait pas été possible.

Je souhaite également adresser mes plus sincères remerciements à ma promotrice, Olivia De Briey, pour son accompagnement tout au long de ce mémoire. Sa présence, ses encouragements, sa bienveillance et ses conseils m'ont permis d'avancer avec confiance dans cette recherche. Je me suis toujours sentie soutenue, motivée et très bien encadrée durant ce parcours.

Je remercie également mon amie Elisa pour son soutien précieux, sa présence et le temps consacré aux relectures réalisées. Son aide et ses encouragements ont été d'une grande importance durant l'écriture de ce mémoire.

Un grand merci aussi à Gaby et Marie pour leurs corrections et leur aide attentive dans la relecture de ce travail.

Aussi, je tiens adresser des remerciements particuliers à Caroline qui m'a également apporté une aide précieuse durant mon parcours universitaire.

Enfin, je souhaite remercier tout particulièrement ma maman, pour son soutien tout au long de ces années. Merci d'avoir toujours été présente, d'avoir cru en moi et de m'avoir accompagnée malgré le long chemin parcouru.

Je remercie enfin toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à ce mémoire, que ce soit par leur soutien, leur participation ou simplement par leur présence à mes côtés tout au long de ce parcours.

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
<u>I. REVUE DE LA LITTERATURE – CONTEXTE.....</u>	<u>3</u>
1 COMPRENDRE LES VIOLENCES DE GENRE DANS LES PARCOURS MIGRATOIRES	3
1.1 CONTEXTE ET DEFINITIONS	3
1.2 TYPOLOGIE DES TYPES DE VIOLENCES	3
1.3 LES VIOLENCES SPECIFIQUES DES FEMMES MIGRANTES	5
1.3.1 Les violences basées sur le genre dans les sociétés africaines.....	5
1.3.2 Les mutilations génitales féminines et les mariages forcés	7
1.3.3 Les conflits armés, les violences sexuelles et les déplacements forcés	8
1.4 LES VIOLENCES PENDANT LE TRAJET ET DANS LES PAYS EN TRANSIT	8
1.5 LES VIOLENCES DANS LE PAYS D’ACCUEIL	9
1.6 CONCLUSION : CONTINUUM DES VIOLENCES.....	10
<u>II. CADRE THEORIQUE</u>	<u>11</u>
1 LA MIGRATION.....	11
1.1 L’ACTE DE MIGRER : LA FUITE DES CONDITIONS DE VIE.....	11
1.2 LE ROLE DE L’ENTOURAGE.....	12
1.3 LA MIGRATION COMME ACTE DE DESOBEISSANCE	13
1.4 LA MIGRATION COMME ACTE D’ENGAGEMENT.....	13
2 LE ROLE DES EMOTIONS	14
2.1 L’EMOTION ET SENTIMENT : DEFINITIONS	14
2.2 LE ROLE DES EMOTIONS ET DES SENTIMENTS DANS LA MISE EN MOUVEMENT	15
3 CONCLUSION.....	17
<u>III. METHODOLOGIE</u>	<u>18</u>
1 PROBLEMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE	18
1.1 RAPPEL DE LA PROBLEMATIQUE	18
1.2 QUESTION DE RECHERCHE.....	18

1.3	HYPOTHESES.....	18
2	LE CHOIX DU TERRAIN DE RECHERCHE	19
3	LA METHODE DE RECHERCHE	19
4	POSTURE DE RECHERCHE	20
4.1	COPRESENCE SCIENTIFIQUE.....	20
4.2	LA PROXIMITE AVEC LES PARTICIPANTES	20
4.3	LA SUBJECTIVITE REFLEXIVE.....	21
4.4	LE RECIT COMME CO-CONSTRUCTION : UNE ECRITURE A DEUX VOIX	21
4.5	ÉMOTIONS, SILENCE ET NARRATION	22
4.6	LE CENTRE D’ACCUEIL COMME ESPACE DE PAROLE ET D’ENGAGEMENT	22
5	METHODE ET COLLECTE DES DONNEES.....	22
5.1	CHOIX DU TERRAIN.....	22
5.2	ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS : RECITS DE VIE.....	23
6	POPULATION	23
6.1	TYPE D’ECHANTILLONNAGE.....	23
6.2	CRITERES D’INCLUSION ET D’EXCLUSION	24
6.3	PROCEDURE DE RECRUTEMENT	24
7	METHODE DE TRAITEMENT DES DONNEES	25
7.1	RETRANSCRIPTION DES INTERVIEWS	25
7.2	L’ANALYSE VERTICALE.....	25
7.3	L’ANALYSE COMPARATIVE.....	25
8	ÉTHIQUE ET VALIDITE.....	26
IV.	<u>ANALYSES DES DONNEES</u>	<u>27</u>
1	MISE EN CONTEXTE.....	27
1.1	INTRODUCTION	27
1.2	PRESENTATION DES PAYS D’ORIGINE DES FEMMES INTERVIEWEES	27
1.2.1	États des lieux en Guinée Conakry	27
1.2.2	États des lieux au Tchad	28
1.2.3	États des lieux en Angola	28
1.2.4	États des lieux en République démocratique du Congo.....	29
2	ANALYSE VERTICALE : TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES.....	29
2.1	PRESENTATION INTERVIEWEE A	29
2.2	PRESENTATION INTERVIEWEE B.....	31
2.3	PRESENTATION INTERVIEWEE C.....	32
2.4	PRESENTATION INTERVIEWEE D	34

2.5	PRESENTATION INTERVIEWEE E	35
2.6	PRESENTATION INTERVIEWEE F	36
2.7	PRESENTATION INTERVIEWEE G	37
3	ANALYSE COMPARATIVE	38
3.1	LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE COMME OUTILS DE DOMINATION	38
3.1.1	L'infériorisation et le contrôle des femmes.....	39
3.1.2	Les différents types de violences vécues	40
3.1.3	Le continuum des violences	42
3.2	LES EMOTIONS COMME MOTEUR DE MISE EN MOUVEMENT	43
3.2.1	La peur, la souffrance et le choc moral	43
3.2.2	La colère et l'indignation comme levier pour rompre avec l'ordre patriarcal	44
3.2.3	L'émerveillement et la possibilité d'une vie ailleurs	45
3.3	LA MIGRATION COMME ACTE D'ENGAGEMENT.....	46
3.3.1	Un engagement implicite	46
4	CONCLUSIONS.....	47
<u>V.</u>	<u>DISCUSSION.....</u>	<u>49</u>
1	RETOUR SUR LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	49
2	LIMITES DE LA RECHERCHE	50
3	PERSPECTIVES DE RECHERCHES	50
<u>VI.</u>	<u>CONCLUSION.....</u>	<u>52</u>
	<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>53</u>

Introduction

Depuis plusieurs décennies, la dynamique des migrations internationales a montré un changement au niveau des individus entamant le parcours migratoire.

En effet, les statistiques montrent désormais une féminisation des flux migratoires. Les femmes migrent désormais seule et ne le font plus uniquement dans une logique de regroupement familial (Dumitru & Marfouk, 2015). Ainsi, comme Mimche, Nganawara et Ouédraogo (2013) le montrent, les femmes sont désormais des actrices à part entière de leur trajectoire migratoire. En effet, à l'heure actuelle les femmes se révoltent face au système patriarcal qui leur est imposé. Force est de constater que leur trajectoire de vie est traversée par un continuum des violences qui les pousse alors à entamer une mise en mouvement migratoire (Adam-Vézina, 2020). Ce continuum de violences témoigne de violences basées sur le genre véhiculées dans les sociétés patriarcales qui transforment le corps féminin en un objet de contrôle et de domination (Adam-Vézina, 2020). Ces épreuves entraînent alors une rupture chez les femmes vivant un conflit de valeurs interne, ne pouvant plus supporter les normes restrictives de leur environnement et provoque chez elles un choc moral (Jasper, 2011).

Malgré la présence de nombreux travaux sur les violences basées sur le genre, il existe une carence dans la compréhension de la manière dont le récit de vie permet de transformer une émotion ou un sentiment en un levier d'engagement. C'est dans cette perspective, que naît la question de recherche qui interroge la manière dont la mise en récit des trajectoires des femmes migrantes d'Afrique occidentale témoigne du rôle des violences basées sur le genre dans leur engagement et leur mise en mouvement migratoire.

Cette recherche adopte alors une approche qualitative et se concentre spécifiquement sur la mise en récit des trajectoires de vie des femmes migrantes originaire d'Afrique occidentale arrivée en Belgique. Ainsi, le récit de vie permet de transformer le passé traumatique et d'y donner un sens nouveau et une cohérence biographique. Il permet de saisir le vécu des individus par rapport ici aux violences basées sur le genre et à l'exil. De plus, il permet à l'interviewée de prendre en main l'entretien et donc de communiquer comme elle le souhaite avec la chercheuse (Galligani, 2000).

Cette recherche a donc pour but de comprendre la manière dont les émotions participent à la mise en mouvement migratoire et à l'émergence de formes d'engagement en se basant sur les récits de vie racontés par les interviewées. Le récit est alors un outil méthodologique mais aussi un espace communicationnel qui met en relation l'interviewée et la chercheuse (Bertucci,

2014). C'est par cet acte de communication que la femme passe du statut d'objet de la violence à celui d'actrice de sa propre trajectoire de vie (Derèze, 2019 ; Bertucci, 2014)

Enfin, ma recherche s'articule autour de quatre parties. La première permet de placer le contexte et d'expliquer les violences basées sur le genre, plus spécifiquement celles vécues par les femmes migrantes. Ensuite, mon cadre théorie lie les émotions, la migration et l'engagement et veut comprendre la dynamique de la mise en mouvement migratoire. La troisième partie quant à elle décrit la méthodologie qualitative utilisée et ma posture de chercheuse-travailleuse. Enfin, la quatrième partie décortique mes entretiens et me permet d'analyser les récits recueillis dans le but de les confronter à mes différentes lectures scientifiques présentes dans ma première et deuxième partie.

I. Revue de la littérature – contexte

1 Comprendre les violences de genre dans les parcours migratoires

1.1 Contexte et définitions

Les violences basées sur le genre témoignent de l'inégalité entre les sexes. Le Conseil de l'Europe (2025) définit la violence fondée sur le genre de la façon suivante : « *tous les actes de violences dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles, ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée* ». Les violences basées sur le genre ne relèvent pas uniquement de comportements individuels, mais elles s'inscrivent également dans un cadre institutionnel et social (Pandea, Grzemny & Keen, 2019). Ces violences sont souvent perpétrées par les hommes à l'égard des femmes (Pandea, Grzemny & Keen, 2019 ; Adam-Vézina, 2020). Adam-Vézina (2020) explique aussi que ces violences ont souvent lieu dans l'espace privé et témoignent d'une volonté de domination, d'humiliation et de contrôle.

1.2 Typologie des types de violences

Les violences basées sur le genre englobent donc tous les actes commis envers une personne en raison de son sexe (Conseil de l'Europe, 2025). Elles participent alors à soumettre une personne et la place dans une position d'infériorité (M'Cormack-Hale, Patel & Diouf, 2023). Il est alors intéressant de mettre en évidence les différents types de violences analysés par divers auteurs.

Tout d'abord, Krug et al., (2000) expliquent que la violence physique est un type de violences basées sur le genre qui se manifeste par l'usage intentionnel de la force dans le but de provoquer des lésions, des douleurs, voire la mort.

Garcia-Moreno et Palitto (2013) définissent ensuite les violences sexuelles comme étant tous les actes de violence touchant à la sexualité et réalisés en faisant usage de la force ou sous la contrainte.

Au-delà des violences touchant l'intégrité physique de la personne, il est aussi important de mettre en évidence les violences plus symboliques comme les violences psychologiques, économiques et structurelles et institutionnelles.

De ce fait, la violence psychologique inclut tous les actes verbaux qui heurtent le bien-être de la victime (Krug & al. 2002). Leur objectif est de blesser l'intégrité ou la dignité de l'autre (Pandea, Grzemny, & Keen, 2019).

Les violences économiques quant à elles témoignent un contrôle des ressources économiques d'une personne et rendent la victime dépendante de l'autre financièrement (ONU, 2000).

Enfin, les violences structurelles sont représentées par une structure, une institution ou une société. Ces institutions exercent des pratiques discriminatoires, voire déshumanisante notamment via la limitation de l'accès aux soins ou à l'éducation par exemple (Walther, 2020).

La typologie des violences basées sur le genre permet donc de comprendre et de distinguer les différents types de violences subies par les femmes.

Pour reprendre les termes de la Déclaration des Nations Unies (1993) sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la violence basées sur le genre est « *une manifestation des relations de pouvoir historiquement inégales entre les hommes et les femmes* » et « *l'un des mécanismes sociaux déterminants par lesquels les femmes sont contraintes à une position inférieure par rapport aux hommes* ». Ainsi, il apparaît judicieux de comprendre les causes de ce système de domination en place.

Tout d'abord, comme la Déclaration des Nations Unies (1993) le met en avant, les violences basées sur le genre reposent sur des relations de pouvoir qui historiquement sont inégales et donc ancrées dans l'ordre de la société. À ce titre, les mutilations génitales féminines sont alors analysées comme des outils de domination à l'ordre patriarcal (M'Cormack-Hale, Patel & Diouf, 2023). Les normes sociales, culturelles et religieuses conservatrices sont aussi une cause en soi puisqu'elles cautionnent dans certains cas ces violences, les rendant institutionnalisées et normalisées dans l'esprit collectif (Koné, 2023).

Le contexte de vie peut aussi être une cause accentuant les violences basées sur le genre. En effet, les conflits armés exacerbent ces violences. Elles y sont alors utilisées pour montrer le pouvoir et semer la terreur chez les civils (Gaggioli, 2014). Aussi, la pauvreté et le manque d'éducation peuvent être des facteurs socio-économiques augmentant le risque de violences (Andro & Lesclingand, 2016). Ensuite, il est aussi important de noter que l'absence de poursuite judiciaires et la peur des représailles sont des facteurs qui entraînent une normalisation de ces violences et donc encouragent les agresseurs qui seront impunis (Gaggioli, 2014). Enfin, certains contextes, comme la migration peuvent entraîner une exposition plus grande aux violences, notamment chez les femmes de la part des passeurs, des forces de sécurité ou dans les camps de réfugiés (Freedman, 2016).

De ce fait, les causes des violences basées sur le genre ne relèvent pas de comportements individuels isolés mais sont à comprendre dans leur ensemble et en gardant en tête qu'elles peuvent se subordonner. De plus, elles s'enracinent dans un système de domination patriarcale historiquement établi (Andro & Lesclingand, 2016). Koné (2023) explique que ce système de domination est alors consolidé par des coutumes sociales, culturelles et religieuses qui normalisent alors ces violences.

Ainsi, pour comprendre ce système de domination, il est pertinent d'étudier la manière dont ces rapports de force s'incorporent dans le quotidien des femmes.

De ce fait, bien que la logique de domination soit universelle, elle prend des formes spécifiques dans le cas de la migration. En effet, pour les femmes migrantes, les causes structurelles des violences basées sur le genre se voient être combinées au contexte de la migration (Adam-Vézina, 2020 ; Freedman, 2016).

Dès lors, il convient d'analyser la dynamique de ce système de domination lors du parcours migratoire et de comprendre la manière dont ces violences basées sur le genre s'inscrivent dans une continuité lors de la vie de ces femmes.

1.3 Les violences spécifiques des femmes migrantes

Comme les violences basées sur le genre dépendent du contexte dans lequel elles sont perpétrées, il est intéressant de comprendre plus en détails les mécanismes spécifiques de ces violences basées sur le genre chez les femmes migrantes (Adam-Vézina, 2020)

En effet, ces dernières subissent différentes formes de violences qui révèlent les rapports de domination, notamment de genre (Adam-Vézina, 2020 ; M'Cormack-Hale, Patel & Diouf, 2023). Le corps féminin devient un territoire de contrôle, de sanction, parfois même de guerre. Comprendre les récits migratoires féminins, c'est donc comprendre les mécanismes des violences que subissent ces femmes et l'impact qu'elles ont sur leur vie (Adam-Vézina, 2020 ; Andro & Lesclingand, 2016 ; Gaggioli, 2014).

1.3.1 Les violences basées sur le genre dans les sociétés africaines

Malgré les nombreuses avancées pour le droit des femmes en Afrique, les femmes africaines se voient encore violentées : violences basées sur le genre, agressions sexuelles, inégalités, mutilations génitales féminines, mariage forcé (Penda, 2023). Adam-Vézina (2020) répertorie ces violences en différents types, plus spécifiques et plus courants dans les sociétés

africaines. Cette classification rejoint la typologie des violences mais se voit être plus spécifique au contexte des sociétés africaines.

Ainsi, le contexte de guerre et donc d'insécurité entraîne, ce qu'Adam-Vézina (2020) nomme « des violences généralisées ». Elles sont donc liées aux conflits armés et à l'insécurité, aux agressions physiques et sexuelles, pillages, racket, climat de terreur. La protection de la personne n'est plus assurée. Ensuite, la violence institutionnelle est aussi représentée dans les sociétés africaines et est mise en évidence par le fait que les institutions censées protéger les femmes sont défaillantes voire complices. Enfin, la violence apparaît aussi de manière individuelle et est donc qualifiée de violence interpersonnelle. Ce type de violence regroupe les violences conjugales, physiques, psychologiques et sexuelles. Survenant souvent dans l'espace privé, elles sont perpétrées par des proches ou des inconnus.

Ces violences sont dictées par les sociétés patriarcales et témoignent d'inégalités ancrées (Ndiaye, 2021). À ce titre, Koné (2023) souligne que des réformes législatives en faveur des droits des femmes et de l'égalité des sexes ont été mises en place dans plusieurs pays africains, et ce, notamment grâce aux luttes et mouvements féministes qui ont permis de faire évoluer les discours et les politiques. Cependant, l'application concrète de ces réformes reste complexe et malgré l'existence de politiques nationales sur le genre, l'égalité peine à se répandre. Selon M'Cormack-Hale, Patel et Diouf (2023), près de quatre citoyens sur dix en Afrique reconnaissent que les violences basées sur le genre sont courantes dans leur communauté.

Parmi les formes les plus répandues de violences basées sur le genre, la plus courante reste celle exercée par le partenaire. Elle est plus fréquente en Afrique subsaharienne (33%) que dans le reste du monde (27%). Pourtant, les gouvernements peinent à mettre en place des mesures de prévention et de protection car il leur est compliqué d'avoir du poids face aux coutumes sociales et religieuses (M'Cormack-Hale, Patel & Diouf, 2023).

Ndiaye (2021) met en avant que le mariage forcé et les mutilations génitales féminines restent des pratiques répandues dans certains pays. En effet, le pourcentage de femmes mariées avant 18 ans atteint 53%, et 89% pour les mutilations génitales féminines. Ces pratiques trouvent leur justification dans la religion ou dans les normes liées à la pureté et au contrôle de la sexualité féminine.

La violence physique est également courante, notamment dans le cadre familial, comme au Sénégal où plus de la moitié des femmes en sont victimes (52,1 %). Au Niger, malgré l'existence de textes juridiques, les violences demeurent omniprésentes : maltraitance émotionnelle, agressions physiques et sexuelles, mariages forcés et privation de ressources (Ndiaye, 2021).

Enfin, ces violences ont des conséquences sur la santé physique et mentale des femmes. Elles augmentent les risques de morbidité et de mortalité, mais aggravent aussi d'autres vulnérabilités, notamment l'infection au VIH. L'ensemble de ces pratiques témoigne d'un déséquilibre dans les rapports de pouvoir entre les sexes, où les femmes sont considérées comme étant inférieures aux hommes (M'Cormack-Hale, Patel & Diouf, 2023).

1.3.2 Les mutilations génitales féminines et les mariages forcés

Dans de nombreuses sociétés africaines, les violences basées sur le genre prennent des formes assez graves comme les mutilations génitales féminines et le mariage forcé. Ces pratiques constituent des violations des droits humains et ont des conséquences sur la santé, la dignité et l'avenir des jeunes filles.

Selon l'OMS, les mutilations génitales féminines désignent : « *toutes les interventions incluant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre lésion des organes génitaux féminins qui sont pratiquées pour des raisons non médicales* » (OMS, 2025). Toujours selon l'OMS, cette pratique a déjà fait entre 120 et 140 millions de victimes dans le monde et menace chaque année plus de 3 millions de filles. C'est un problème de santé publique mais aussi une violation des droits humains. Les raisons avancées pour justifier ces mutilations sont multiples : religieuses, spirituelles, hygiéniques, socioculturelles, psychosociales, économiques. Elles peuvent aussi trouver leur justification car elles préservent la pureté de la femme (Desrumaux & Ballo, 2014).

En parallèle, le mariage forcé est également encore répandu en Afrique où 130 millions de filles sont encore mariées de force (UNICEF, 2022). Anagonou et Vodounou (2024) expliquent alors que ce phénomène traduit une pensée sociétale selon laquelle les filles, dès leur plus jeune âge se trouvent avoir une fonction reproductive et domestique. Elles sont préparées physiquement et psychologiquement à devenir des épouses et des mères, au détriment de leur éducation et de leur indépendance. De plus, ces mariages confrontent les jeunes filles à des abus sexuels, des violences basées sur le genre, et le viol conjugal.

Ces pratiques, mutilations génitales féminines et mariages forcés, participent au maintien d'un système patriarcal. Elles sont des formes visibles et graves de violences basées sur le genre, qui freinent le développement et l'épanouissement des filles et des femmes en maintenant des millions d'individus dans une position de vulnérabilité et de dépendance (Koné, 2023 ; Andro & Lesclingand, 2016).

1.3.3 Les conflits armés, les violences sexuelles et les déplacements forcés

Les violences basées sur le genre d'ordre sexuel sont d'autant plus présentes dans des contextes de guerre ou d'insécurité sociopolitique. Ces violences ne sont pas toujours motivées par le désir sexuel mais par l'abus de pouvoir et la domination (Gaggioli, 2014). Ces actes, ont pour but de briser les communautés, humilier les adversaires ou encore rabaisser les femmes.

Ce type de violence est intemporel et universel lors de conflits armés. Aujourd'hui, les violences basées sur le genre sont très fréquentes dans les zones de conflits comme le Mali, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo ou encore au Soudan (Gaggioli, 2014).

Ces violences ne sont pas des événements isolés, elles sont intégrées dans le quotidien. Ainsi, dans un contexte de guerre et d'insécurité, il n'est pas rare d'observer une augmentation des viols et des mariages forcés. (Walther, 2020 ; Gaggioli, 2014). De manière générale, les conflits exacerbent donc les inégalités de genre déjà présentes dans les sociétés (Walther, 2020).

1.4 Les violences pendant le trajet et dans les pays en transit

Depuis quelques décennies, les migrations des femmes africaines en solitaires sont en augmentation (Dumitru & Marfouk, 2015). Les femmes cherchent de plus en plus à échapper à leur condition qui leur est imposée (Mimche, Nganawara & Ouédraogo, 2013).

Les violences que subissent les femmes africaines ne s'arrêtent pas après le passage de la frontière. En effet, elles se produisent dans leurs pays d'origine, sur la route migratoire mais aussi dans le pays d'accueil. Elles s'inscrivent dans un continuum (Adam-Vézina, 2020). Pour certaines femmes, les violences deviennent insupportables et il est alors nécessaire pour elles de quitter leurs pays. La migration est alors une fuite indispensable dans l'espoir d'une vie plus digne (Adam-Vézina, 2020).

Toutefois le parcours migratoire est également traversé par des formes de violences. Comme le souligne Freedman (2016), de plus en plus de femmes entreprennent ce voyage périlleux. En plus des risques connus sur les routes migratoires, les femmes sont exposées à de multiples dangers : violences sexuelles, harcèlement, exploitation et abus. Ces violences sont perpétrées autant par les passeurs, que par d'autres personnes migrantes ou encore par les forces de sécurité aux frontières.

Ainsi, durant le trajet, les femmes se voient être confrontées à des formes de violences où le corps est utilisé comme une monnaie d'échange. Les femmes sont alors contraintes d'accorder des faveurs sexuelles à des hommes (passeurs, policiers, garde-frontières) pour leur

permettre la poursuite de leur voyage, d'obtenir de l'argent ou de la protection. (Adam-Vézina, 2020).

Par conséquent, pour beaucoup de femmes, la migration est un parcours semé d'embûches et de violences. Ce continuum de violences met en évidence l'ampleur des inégalités de genre et la domination masculine dans les dynamiques migratoires contemporaines.

1.5 Les violences dans le pays d'accueil

Les violences faites aux femmes migrantes se poursuit dans leur pays d'accueil, comme le souligne Carles (2018), les femmes migrantes victimes de violences ont longtemps été ignorées par les politiques publiques en Belgique. La Convention d'Istanbul, signée par la Belgique en 2012 et ratifiée en 2016, garantit un principe de non-discrimination envers toutes les femmes, y compris donc les femmes étrangères (Conseil de l'Europe, 2011). Ceci marque alors un tournant pour les droits des femmes migrantes. Cependant, Freedman (2016) ajoute que le développement de politiques de prévention reste freiné par la difficulté qu'éprouvent les femmes migrantes à témoigner.

En parallèle, Pannetier et al. (2020), expliquent aussi que, les violences sexuelles sont de moins en moins cachées et sont désormais mieux documentées pour une partie de la population. Cependant, dans un contexte migratoire, les témoignages sont peu nombreux et cette partie de la population reste alors invisibilisée dans les statistiques. En Europe, une femme immigrée sur quatre ou cinq déclare avoir été victime de violences sexuelles. Cette réalité met alors en évidence un phénomène de continuité des violences : certaines femmes fuient leurs pays à cause de violence, mais se trouvent à nouveau exposées à ces mêmes violences dans leurs pays d'accueil.

Enfin, la spécificité des violences vécues par les femmes migrantes peut aussi venir du choc identitaire qu'elles subissent. Ce choc vient de l'écart existant entre les pratiques culturelles vécues dans leurs pays d'origine, comme les mutilations génitales féminines, et la vision européenne de ces dernières. En effet, lors de leur arrivée en Europe, ce qui est une norme culturelle, devient une mutilation. Ce changement de vision par rapport à ce qui sont pour elles, de normes et des traditions peut créer un sentiment d'inadéquation physique et sexuelle qui peut affecter l'image que ces femmes ont d'elle-même (Villani, 2015).

1.6 Conclusion : continuum des violences

En conclusion, les violences basées sur le genre subies par les femmes migrantes originaires d'Afrique ne sont pas à considérer comme étant des actes isolés. En effet, les trajectoires des femmes migrantes sont alors à placer dans un continuum de violence qui est présent lors de nombreuses étapes de leur vie (Adam-Vézina, 2020).

Ce concept de continuum est mis en avant par Adam-Vézina (2020) qui explique que les violences basées sur le genre prennent racine dès l'enfance et se retrouvent tout au long du parcours migratoire et parle alors de « continuum des violences ». Vu sous ce prisme, les trajectoires des femmes migrantes sont alors à interpréter comme étant un parcours témoignant de nombreuses violences vécues. Peu importe le type de ces violences (physiques, sexuelles, psychologiques, ...) elles sont véhiculées par des normes sociales, religieuses et culturelles et sont donc normalisées (Koné, 2023).

En effet, dès l'enfance, les femmes font face à des violences structurelles comme les mutilations génitales féminines ou le mariage forcé qui sont utilisés comme outils de domination et de contrôle du corps des femmes, entravant également leur autonomie (Adam-Vézina, 2020). Par la suite, les violences continuent lors de l'exil où leur corps est utilisé comme objet de marchandisation ou de violence (Bigot, 2002). Enfin, ce cycle continue lors de leur arrivée en Belgique puisqu'elles vont être confrontées à des violences institutionnelles (Carles, 2018).

Pour comprendre l'impact de ces violences sur les trajectoires de vie de ces femmes, il apparaît intéressant d'analyser le vécu subjectif de ces dernières à travers notamment la raison qui les a poussées à migrer.

II. Cadre théorique

La première partie de ce travail permet de démontrer que les violences basées sur le genre sont le fruit d'un système patriarcal établi historiquement. Les victimes de ces violences basées sur le genre sont principalement les femmes. Dans le cas de femmes migrantes, les violences basées sur le genre sont à placer dans un continuum des violences (Adam-Vézina, 2020) qui traverse toute la trajectoire des femmes, des normes culturelles du pays d'origine à leur arrivée et leur vie en Belgique. Ces violences décrivent alors les oppressions dont les femmes sont victimes mais il est aussi intéressant de comprendre les mécanismes sous-jacents à leur mise en mouvement dans le cadre de la migration.

Ainsi, comme Ahmed (2014) et Schmoll (2020) l'expliquent, la migration est à interpréter comme étant un acte de désobéissance face à l'ordre patriarcal oppressant établi dans la société d'origine. Cet acte de désobéissance se voit être impulsé par des émotions, amenant à un choc moral et un conflit de valeurs (Jasper, 2011)

1 La migration

Jacquemart (2013) explique que l'engagement militant est souvent déterminé par des causes biographiques.

Dans cette perspective, il apparaît judicieux d'analyser la décision migratoire comme une engagement.

1.1 L'acte de migrer : la fuite des conditions de vie

L'acte migratoire est déclenché par des moments fatidiques comme les qualifient Giddens (1991). Il qualifie ces moments, comme étant des expériences comme la maladie, l'expérience de la violence ou la migration. Ces moments viennent remanier la vie conjugale, familiale, professionnelle, sociale et sanitaire des femmes.

Dans le cas de la migration, il apparaît que ces moments fatidiques sont en lien avec un sentiment d'insécurité qui les pousse à fuir. En effet, la sécurité ne leur étant pas prodiguée par leurs pays, elles voient en la migration une stratégie de survie (Adam-Vézina, 2020). Freedman (2017) explicite ces propos en mettant en évidence que les femmes ne migrent souvent qu'en dernier échappatoire, lorsque les conditions de vie deviennent insoutenables.

Il est alors intéressant de noter que depuis quelques années maintenant, les femmes envisagent la migration en tant qu'actrices à part entière et non plus uniquement dans le cadre

de regroupement familial. Ce changement de dynamique montre qu'elles cherchent à s'extraire de structures sociales traditionnelles oppressives mettant à mal leur dignité et intégrité (Dumitru & Marfouk, 2015 ; Mimche, Nganawara et Ouédraogo, 2013)

Adam-Vézina (2020) met en évidence que l'acte migratoire est généralement motivé par la peur pour leur vie dans le pays d'origine. En effet, les violences systémiques (généralisées, institutionnelles ou interpersonnelles) vécues sont telles, qu'il est nécessaire de fuir pour sa survie. Ainsi, la migration est la seule stratégie envisageable pour échapper aux structures sociales traditionnelles restrictives entretenant ou du moins tolérant ces violences (Mimche, Nganawar & Ouédraogo 2013).

1.2 Le rôle de l'entourage

La décision de migrer est rarement individuelle, elle peut découler de choix familiaux visant à améliorer la situation économique globale (Rea, 2021). Sommier (2015) explique que l'engagement est rarement un acte solitaire mais il se place dans une dynamique collective. La collectivité amène à s'engager, et il est important de constater que le groupe permet de créer des connexions sociales et affectives intenses autour du risque encouru par l'engagement, du secret, mais aussi de la panoplie d'émotions communes éprouvées lors de cet acte.

En choisissant la migration, les femmes traduisent leur douleur en espoir d'une vie meilleure, et dans l'espoir que le passé ne se répète pas. En décidant de partir, ces femmes conscientisent que leur condition n'est pas une fatalité mais une construction qui peut être défaite. Cet étonnement face à l'injustice de leur condition est ce qui les pousse à espérer une possibilité d'émancipation (Ahmed, 2014).

Il apparaît ainsi que l'entourage peut jouer un rôle et pousser l'individu à avoir le courage de s'engager dans un parcours migratoire. Pourtant, dans certains cas, le réseau familial peut également pousser l'individu à s'engager mais pour d'autres raisons. En effet, dans le cas de mariages forcés, ou de polygamies abusives, les femmes peuvent vouloir fuir cet ordre établi (Koné, 2023). La migration est alors vue comme une chance de sortir d'un cycle de maltraitance. Aussi, dans le même ordre d'idée, la migration peut permettre de s'extraire de la violence domestique perpétrée par des pères, des maris ou des frères. C'est ainsi une chance de sortir d'un cycle d'abus et d'une vie incessamment gouvernée par la peur pour sa vie (Bonifacio, 2012).

1.3 La migration comme acte de désobéissance

La migration peut être vue comme un acte de rébellion face au pouvoir instauré et qui se voit refuser la condition donnée au départ dans le pays d'origine. La migration féminine est aujourd'hui un phénomène largement répandu et autonome. Les femmes migrantes ne le font plus uniquement avec leur mari ou dans le cadre de regroupement familial. Les femmes sont désormais actrices de leur migration, elles souhaitent par ce biais défendre leurs droits (Rea, 2021 ; Schmoll, 2020).

Dès lors, il paraît intéressant d'analyser ce mouvement migratoire sous le prisme d'un acte contestataire par rapport au modèle patriarcal en vigueur dans leur société d'origine. Tassin (2017) voit l'acte migratoire comme une réponse à la société qui les rejette. Les femmes cherchent alors par la migration un lieu d'hospitalité où elles peuvent espérer une vie meilleure. Ahmed (2014) rejoint ces propos en expliquant que les femmes fuient un ordre patriarcal et rejettent le script en vigueur dans leur pays. Dès lors, l'acte de s'enfuir est à voir comme une forme de désobéissance au système politique en place dans leur pays. En migrant, les femmes cessent d'essayer de s'ajuster à un espace qui n'a pas été conçu pour elles.

Bonifacio (2012) met en évidence que les trajectoires migratoires des femmes africaines sont motivées par différents facteurs. Parmi ceux-ci, il met en évidence les facteurs économiques et professionnels (recherche d'emploi, meilleure situation économique du pays, ...) mais aussi la recherche d'une sécurité et la fuite de la violence.

L'expérience migratoire est alors parsemée d'émotions. Souvent, les femmes migrantes voient cet acte comme un sacrifice, mais aussi comme une opportunité d'une vie meilleure. Cette expérience peut amener un sentiment de culpabilité face aux reproches de la famille restée au pays (Vermot, 2017).

Toute migration n'est pas à analyser comme un acte d'engagement mais il est intéressant d'analyser certaines trajectoires de femmes migrantes comme des formes de mises en mouvement qui sont le fruit d'un engagement.

1.4 La migration comme acte d'engagement

La migration elle-même peut donc être interprétée comme une forme d'engagement. En effet, il est intéressant de noter que la mise en mouvement par l'acte migratoire peut être considéré comme un mécanisme d'autonomisation. Ce mouvement trouve sa source dans des revendications politiques, une rébellion envers le système familial ou politique, la personne

refuse en fait sa place assignée et conteste cette inéluctabilité en décidant de migrer (Schmoll, 2020).

Dans ce cas présent, il apparaît que les propos d’Ahmed (2014) concernant l’engagement féministe sont intéressants puisqu’elle stipule que ce type d’engagement ne se construit pas uniquement sur des analyses théoriques ou des prises de position rationnelles ; il s’ancre aussi dans l’expérience vécue et les émotions qu’elles suscitent. Elle définit alors le féminisme comme étant avant tout un attachement affectif. Il naît souvent d’un sentiment de désajustement, d’un malaise face aux normes sociales dominantes. Ce désajustement émotionnel peut se manifester par la honte mais aussi par la colère : des émotions souvent perçues comme négatives ou déplacées, mais qui, peuvent devenir des vecteurs de transformation. Elles rendent visibles les oppressions et nourrissent un désir de changement. Daher (2023), quant à elle, met en évidence la désobéissance comme vecteur de changement. Benski (2020) explique que, les émotions sont considérées comme un élément clé expliquant pourquoi les individus décident de désobéir. Les émotions interviennent dans la perception de l’injustice et la décision donc de se révolter, de désobéir aux normes sociales en vigueur (Giannini, Pitti et De Luigi, 2023). Ainsi, la perception d’une injustice, le manque de possibilités de changement, les émotions comme la colère, la méfiance, la douleur, la souffrance et la rage sont des ressentis qui mènent l’individu à se révolter, à désobéir (Daher, 2023).

2 Le rôle des émotions

La migration peut en effet être interprétée comme un acte d’engagement et une forme de désobéissance face à l’ordre patriarcal (Ahmed, 2014 ; Schmoll 2020)

Il est maintenant intéressant de comprendre la manière dont les individus rendent possible cette rupture. Il est alors utile de comprendre comment les émotions peuvent être des constructions sociales et politiques et peuvent alors mettre en mouvement (Ahmed, 2014).

2.1 L’émotion et sentiment : définitions

L’émotion est une réaction affective, généralement intense et accompagnée d’une réponse neuronale. C’est une excitation vive et limitée dans le temps (Sommier, 2015). Il est pertinent de noter que les émotions sont étudiées comme étant des composantes importantes à toute action humaine (Flam et King, 2005). Freedman (2017) met en avant que les émotions ressenties sont

influencées par les expériences sociales et culturelles antérieures vécues par l'individu mais, également, que les connaissances intellectuelles du sujet ont un impact sur ce ressenti. Ainsi, il met en évidence que les émotions sont un produit de la société.

Dès lors, il est évident que les émotions ont une dimension politique et qu'elles apparaissent essentielles dans le cas de la migration. Il est également opportun de noter que les émotions peuvent aider à la prise de décision (Damasio, 2006). Enfin, Ahmed (2014) explique que l'émotion est importante pour l'action car elle prépare à agir.

En parallèle, le sentiment est plus durable et structure l'identité. En effet, le sentiment est un ressenti plus permanent (Duperré, 2008). Ainsi, le sentiment est une construction sociale qui est le résultat des interactions de l'individu avec son environnement (Duperré, 2008 ; Vermot, 2017).

2.2 Le rôle des émotions et des sentiments dans la mise en mouvement

Il est alors intéressant de comprendre que les émotions et les sentiments ressentis par l'individu ne sont pas de simples réactions passives mais des leviers pour l'action.

Les émotions font partie du raisonnement de l'individu et ne sont donc pas à opposer à la raison. Elles permettent en effet, d'évaluer la situation dans laquelle l'individu se trouve et donc d'émettre un jugement juste ou injuste quant à cette situation (Blais, 2021). La mise en mouvement trouve sa source dans ce que Jasper (2011) qualifie de choc moral.

Ce choc est présent à la suite du continuum des violences qui provoque alors une rupture interne chez le sujet (Adam-Vézina, 2020). Ainsi, l'engagement peut trouver ses origines dans la prise de conscience des injustices vécues par l'individu (Sommier, 2015). L'engagement est donc considéré comme le résultat de trajectoires biographiques dans lesquelles les expériences vécues ne sont plus en adéquation avec les valeurs de l'individu, ce qui amène alors des émotions qui sont susceptibles de mener à l'action (Duperré, 2008).

Giannini, Pitti et De Luigi (2023) ont mis en évidence que la colère, la haine et l'indignation étaient des émotions qui pouvaient motiver la mobilisation. Il est aussi intéressant de mettre en avant des sentiments comme la douleur, la souffrance, l'humiliation ou l'inconfort qui peuvent permettre à l'individu de s'engager et de se mettre en mouvement (Tamayo Gomez, 2023 ; Ahmed, 2014).

A contrario, il y a évidemment des émotions qui vont inhiber les actions des individus (Giannini, Pitti & De Luigi, 2023) . Il est d'abord intéressant de noter que les formes de tolérance sociale et de normalisation de certains types de violences enferment l'individu dans

un forme de résignation et empêchent ainsi l'action ou la révolte (Ndiaye, 2021 ; Blais, 2021). De plus, les traditions et les coutumes sont aussi des vecteurs qui poussent au silence puisqu'elles permettent de justifier et de légitimer les formes de violences (Ndiaye, 2021). Ainsi, ces pratiques, peuvent engendrer des émotions chez les individus et les placer dans un état de non-action dû notamment aux émotions ou sentiments ressentis. Ainsi, Giannini, Pitti et De Luigi (2023) montrent que la peur, l'incertitude et la résignation sont des émotions qui peuvent inhiber l'action. Les sentiments de douleur et de souffrance peuvent également être une raison d'arrêter de s'engager (Tamayo Gomez, 2023)

De ce fait, les émotions sont un premier niveau d'analyse qui permet de comprendre le point de départ d'une action, ici d'une mise en mouvement. Cependant, la seule analyse des émotions vécues par les individus semble moindre pour expliquer un réel passage à l'action. Ainsi, il paraît intéressant de comprendre la dynamique émotionnelle à l'œuvre lors du processus d'engagement d'un individu.

Les émotions sont donc activées dans le but d'agir (Sommier, 2015). Il est intéressant de comprendre la manière dont celles-ci vont s'amplifier et s'élever pour mener à un passage à l'action. C'est alors que les sentiments entrent en jeu. En effet, ils structurent la poursuite du parcours migratoire (Duperré, 2008).

Ainsi la douleur, la souffrance ou l'humiliation permettent à l'individu de constater la nécessité de son engagement et donc de sa mise en mouvement (Blais, 2021 ; Duperré, 2008). L'individu réfléchit alors aux conflits de valeurs qu'il vit et se trouve alors dans une situation d'inconfort due à un conflit de valeurs. Ce sentiment d'inconfort, les pousse alors à s'engager (Sommier, 2015). Il est ici intéressant de lier cette notion de conflit de valeurs à l'émerveillement. Ahmed (2014) explique que l'émerveillement est la prise de conscience de l'individu, que sa situation n'est pas inéluctable et qu'il est possible d'agir pour changer sa condition. Par la migration, c'est ce que ces femmes recherchent, un changement de leur condition de vie. La possibilité d'un changement de vient fait alors surgir l'espoir chez l'individu qui veut croire en une vie meilleure. Ces deux sentiments permettent à l'individu de comprendre que la douleur et les relations de pouvoir desquelles il est victime peuvent être défaites. Schmoll (2020) met également en avant la notion de courage qui est omniprésente lors de la mise en mouvement et tout au long du processus d'engagement puisqu'il permet de défier les conditions de vie et de refuser l'assignation.

Il est de ce fait, intéressant d'analyser l'acte migratoire comme étant une mise en mouvement traduisant un engagement. En effet, cet acte peut être vu comme étant le résultat de comportements invivables qui amènent l'individu à se questionner sur son existence (Miginiac,

2020). L'engagement peut donc être considéré comme le résultat de trajectoires biographiques dans lesquelles les expériences vécues ne sont plus en adéquation avec les valeurs de l'individu, ce qui amène alors des émotions qui sont susceptibles de mener à l'action (Duperré, 2008).

3 Conclusion

Les femmes migrantes transforment alors leur expérience de violence en possibilité de mise en mouvement. La migration est alors une réponse à un environnement oppressant qui nuit à l'intégrité et la dignité de la personne. Cette mise en mouvement prend sa source dans le continuum des violences. Les émotions et les sentiments jouent également un rôle important dans le processus de mise en mouvement des individus confrontés à des violences basées sur le genre. Elles sont des constructions sociales et politiques et agissent comme moteur de la mise en mouvement. Ainsi, l'acte migratoire résulte des interactions entre les violences basées sur le genre vécues, les émotions et sentiments que ces dernières suscitent et un choc moral qui provoque une rupture (Ahmed, 2014 ; Jasper, 2011)

En migrant, les femmes tentent d'échapper à un cadre patriarcal les plaçant dans une position de soumission (Adam-Vézina, 2020). Elles entament alors une démarche de désobéissance, pouvant être considérée comme une forme d'engagement implicite (Ahmed, 2014 ; Schmoll, 2020). L'engagement est alors à prendre comme étant le résultat de l'expérience vécue et traversé par les émotions suscitées par celui-ci (Ahmed, 2014 ; Blais, 2021 ; Duperré, 2008) Dans cette perspective, la migration peut être analysée comme une forme spécifique de mise en mouvement résultant d'un refus de l'assignation sociale de base et d'une volonté de se détacher de l'ordre patriarcal établi (Mimche, Nganawara & Ouédraogo, 2013) Toute migration n'est pas un acte d'engagement, mais certaines trajectoires féminines peuvent être interprétées comme le départ d'une autonomisation de la femme et de désobéissance aux normes de genre en vigueur et donc peuvent se traduire comme étant une forme d'engagement.

Les femmes migrantes sont donc désormais actrices de leur migration et ne suivent plus ce processus uniquement via le regroupement familial (Adam-Vézina, 2020). Cela étant, il est intéressant de constater une carence dans la littérature concernant la manière dont les femmes passent d'un statut de d'objet de violences basées sur le genre à celui de sujet de leur propre récit de vie. Il apparaît alors intéressant de comprendre la manière dont les violences basées sur le genre vécues par les femmes migrantes d'Afrique occidentale influencent leur trajectoire migratoire, leur mise en récit et leur engagement.

III. Méthodologie

1 Problématique et questions de recherche

1.1 Rappel de la problématique

Cette recherche est basée sur un constat de carence dans la littérature scientifique à propos de la manière dont les expériences de violences basées sur le genre influencent l'engagement des femmes migrantes africaines.

L'enjeu est alors de comprendre les mécanismes qui sous-tendent le passage du statut d'objet de violences basées sur le genre à celui d'actrice et donc de sujet principal de son récit de vie.

Pour ce faire, je me base sur les propos d'Adam-Vézina (2020) qui postule que les violences basées sur le genre s'inscrivent dans un continuum des violences démarrant dès l'enfance et s'inscrivant durant toute leur trajectoire migratoire. Je cherche alors à comprendre comment les vécus de violences sont transformés pour mener à un projet de reconstruction identitaire et font l'objet d'un engagement.

1.2 Question de recherche

Ainsi, il apparaît judicieux d'analyser comment ce continuum des violences et les émotions qu'ils engendrent amènent à un choc moral et donc à une mise en mouvement. De plus, il apparaît intéressant de comprendre les dynamiques communicationnelles à l'œuvre sur le terrain de recherche : le centre Croix-Rouge de Genappe. Enfin, ma recherche permet aussi de comprendre la manière dont les récits des femmes interviewées montrent un engagement.

Comment la mise en récit des trajectoires de femmes migrantes d'Afrique occidentale témoigne-t-elle du rôle des violences basées sur le genre dans leur engagement et leur mise en mouvement migratoire ?

1.3 Hypothèses

Cette recherche s'articule autour d'une démarche qualitative et semi-inductive, les hypothèses formulées servent alors de boussoles pour l'analyse des données qualitatives (Galligani, 2000).

Ainsi, ma première hypothèse postule que les violences basées sur le genre s'inscrivent dans un contexte de domination patriarcale s'imposant aux femmes dans différentes sphères de leur vie et participent progressivement à rendre le départ nécessaire. Ensuite, les émotions et sentiments générés par les violences jouent un rôle central dans le choc moral qui pousse les femmes à changer leur rapport à leur environnement et joue un rôle moteur dans leur décision de migrer. Enfin, la mise en récit des trajectoires migratoires permet aux femmes de reconstruire une cohérence biographique, de reconfigurer leur identité et de faire émerger des formes de résistance, de prise de parole ou d'engagement.

2 Le choix du terrain de recherche

Le choix du terrain de cette recherche s'est porté sur le centre Croix-Rouge de Genappe qui est un établissement d'hébergement pour les personnes en demande de protection internationale. Les personnes y sont hébergées pour la durée de la procédure concernant leur demande de protection internationale.

Le centre de Genappe accueille en moyenne 240 personnes : femmes isolées, hommes isolés, famille et mineurs étrangers non-accompagnés.

Le choix a été réalisé en raison de mon rôle au sein de cette structure. En effet, j'y exerce la fonction d'accompagnatrice sociale depuis deux ans et demi. J'y suis donc présente quatre jours par semaine ce qui me permet une immersion complète dans le milieu de ma recherche. Ma mission au sein de cette organisation consiste à accompagner les résidents au quotidien mais aussi à gérer toutes les activités proposées pour eux, ce qui me permet alors d'avoir une vue d'ensemble sur les dynamiques à l'œuvre au sein du centre.

3 La méthode de recherche

Pour élaborer ce travail, j'ai choisi de me baser sur une méthode de recherche qualitative. Ce type de recherche est utilisé lorsque les facteurs observés sont subjectifs et donc impossibles à mesurer quantitativement. La recherche qualitative est basée sur le recueil de données verbales qui vont mener à une interprétation (Aubin-Auger et al., 2008). Celle-ci permet une compréhension du fonctionnement d'une institution ou d'une culture via l'analyse de dialogues. Elle permet de catégoriser et comprendre des concepts (Broc, 2017). Dans le cas de cette

recherche, j'ai choisi une méthode de type ethnographique. Comme l'explique Clavé-Mercier et Rigoni (2017), les recherches sur la migration doivent être abordées sur le terrain.

C'est pourquoi, la méthode ethnographique semble être la plus adaptée à cette recherche. En effet, celle-ci permet d'être au cœur des systèmes sociaux investigués (ici le vécu des femmes africaines issues de l'immigration concernant leur trajectoire migratoire). Cette méthode permet de se rapprocher le plus possible du vécu des personnes (Avanza, Fillieule & Masclet, 2015). Il est intéressant de noter que cette méthode met en place des terrains sensibles et que les témoignages peuvent être difficiles à recueillir à la vue du public cible (Clavé-Merci & Rigoni, 2017 ; Derèze, 2019).

Enfin, cette approche s'inscrit dans une ethno-sociologie des organisations. Le centre Croix-Rouge est considéré comme un espace communicationnel qui induit des discours en interne. L'objectif de cette recherche est donc de mettre en avant ces échanges culturels à travers des récits de vie (Derèze, 2019).

4 Posture de recherche

4.1 Coprésence scientifique

Ma posture sur le terrain de recherche s'apparente à ce que Miranda (2019) définit comme étant la coprésence scientifique. Cette posture témoigne de ma double identité sur le terrain. En effet, je mène cette recherche au sein du Centre Croix-Rouge de Genappe dans lequel j'ai le rôle d'accompagnatrice sociale. Cette posture me permet donc d'y être de manière quotidienne et de pouvoir avoir une double fonction, celle de travailleuse et celle de chercheuse.

Ainsi, ma présence quotidienne me place dans un espace relationnel particulier auprès des résidentes. Contrairement à une approche extérieure, cette présence quotidienne me permet de connaître les résidentes interviewées et donc de pouvoir être en relation de confiance avec ces dernières. Miranda (2019) parle d'alliance relationnelle qu'elle définit comme étant une relation reposant sur une confiance mutuelle entre la chercheuse et les participantes de l'étude.

4.2 La proximité avec les participantes

Cette proximité avec les résidentes est bénéfique pour ma recherche mais me place aussi dans une relation paradoxale. En effet, bien que cette proximité me permette d'avoir des informations plus intimes sur leur récit de vie, elle peut également entraver ma prise de recul

critique (Bertucci, 2014). De ce fait, pour garantir la rigueur scientifique de la recherche, je me dois de maintenir une juste distance et donc pour ce faire, essayer d'objectiver les faits au maximum (Miranda, 2019).

4.3 La subjectivité réflexive

Il est intéressant aussi de reconnaître que ma propre identité, donc en tant que femme professionnelle du secteur, influence la production des données mais aussi la manière dont les participantes se racontent et dont l'échange se déroule (Galligani, 2000). Le récit de vie est une écriture à deux voix, il est donc important de garder en tête que les données sont produites grâce à une relation entre mon engagement d'une part, et l'engagement des participantes de la recherche de l'autre (Miranda, 2019).

4.4 Le récit comme co-construction : une écriture à deux voix

Dans le cadre de cette recherche, il est important de prendre en considération la relation dans laquelle les récits émergent. En effet, il ne s'agit pas ici d'une simple collecte d'informations, mais les données collectées sont le fruit d'interactions entre les participantes et moi. Le récit se construit donc progressivement. Bertucci (2014) parle dans ce cas d'écriture à deux voix, dans laquelle la parole se construit dans une dynamique relationnelle. Le récit prend forme dans l'échange, dans les relances, dans les silences mais également grâce à la confiance qui est construite entre les interviewées et la chercheuse. Contrairement à l'entretien classique, le récit de vie permet de saisir le vécu des individus par rapport ici aux violences basées sur le genre et à l'exil (Galligani, 2000).

Ma posture de « chercheuse-travailleuse » au sein de la Croix-Rouge est ici intéressante. En effet, ma présence quotidienne permet de nouer une alliance relationnelle basée sur la confiance et le partage du quotidien, ce qui favorise alors le dialogue lors de sujets plus intimes (Miranda, 2019). Ainsi, il est important de remarquer que l'entretien n'est pas un moment isolé mais existe dans une continuité relationnelle. En effet, le récit de vie se construit dans une relation intersubjective où la confiance joue un rôle central pour que la parole émerge (Galligani, 2000).

Il est intéressant de noter que l'entretien semi-directif évolue vers le récit de vie aussitôt que la femme s'empare de la conduite de l'échange. Ce changement est remarqué lorsque l'interviewée ne répond pas uniquement aux questions mais décide de se livrer et de donner des détails pour construire son récit (Galligani, 2000). Bertucci (2014) explique que le récit de vie

n'est pas seulement une exposition objective des faits mais c'est un véritable travail de mise en sens de l'expérience vécue.

4.5 Émotions, silence et narration

Les événements racontés par les interviewées peuvent être évoqués avec beaucoup d'émotions. Des silences, des silences ou encore des pauses prolongées peuvent alors surgir. Le Breton (1999) explique que le silence peut être une communication à part entière, les mots sont parfois insuffisants pour exprimer certaines souffrances.

4.6 Le centre d'accueil comme espace de parole et d'engagement

Le centre Croix-Rouge de Genappe est une organisation qui génère des discours. En effet, l'espace du centre fournit une sécurité et une routine, qui sécurisent les personnes hébergées et qui rendent alors la parole possible (Derèze, 1993). C'est dans ce cadre institutionnel que les récits de vie peuvent émerger et se co-construire. Ces récits ne peuvent donc pas être dissociés du contexte dans lequel ils émergent. Comme le montrent des travaux en communication organisationnelle, les institutions ne sont pas des cadres neutres, elles produisent en effet, des interactions, des formes de socialisation et des espaces de discours et tout cela influence donc les individus et la manière dont ils vont donner du sens à leur expérience (Derèze, 2019). Ainsi, il apparaît que dans le contexte organisationnel de la Croix-Rouge, la parole circule dans des moments ordinaires du quotidien : pendant les activités, lors des discussions spontanées, et c'est ce qui rend possible aussi la verbalisation de leur vécu.

5 Méthode et collecte des données

5.1 Choix du terrain

Il est important de garder en tête que la recherche de terrain m'implique personnellement. J'ai alors fait le choix du centre Croix-Rouge de Genappe qui me permettait d'y être souvent, étant donné que c'est également mon lieu de travail (Derèze, 2019). Ce centre accueille des personnes demandeuses de protection internationale. Ce terrain semble donc être un choix judicieux puisqu'il allie une proximité géographique et mon implication directe.

Ceci permet alors de garantir une proximité et une relation de confiance avec les personnes interrogées. L'idée principale est d'avoir un long temps de présence, pour construire

la confiance et accéder à des dimensions plus intimes. De plus, comme c'est mon lieu de travail, je suis doublement impliquée : en tant que travailleuse et en tant que chercheuse (Miranda, 2019). Il est alors ici important de mettre en avant que ma proximité avec les résidentes, me donne accès à des récits intimes, mais il est important que je puisse garder une juste distance pour rester critique dans mes analyses (Diop Sall, 2018).

5.2 Entretiens semi-directifs : récits de vie

Dans le cadre de cette recherche, j'ai choisi d'utiliser la méthode des récits de vie recueillis auprès de femmes migrantes d'Afrique occidentale. Comme Deltand (2010) l'explique, ce choix méthodologique sert à placer les participantes au cœur de la recherche et donc de saisir les vécus subjectifs de chacune d'entre elles. Pour avoir accès à ces récits de vie, j'ai opté pour des entretiens semi-directifs qui permettent d'accéder au point de vue subjectif des femmes concernant leur trajectoire migratoire. Les entretiens ont été menés grâce à un guide d'entretien (cf. Annexe 1- Guide d'entretien) basé sur la littérature scientifique et abordant les thèmes suivants : parcours migratoire, expériences de violences basées sur le genre, perception des luttes féministes.

L'entretien est investi et pris en main par l'interviewée et se transforme alors en récit de vie (Galligani, 2000). Bertucci (2014) met en évidence que ce récit est co-construit par la chercheuse et l'interviewée, elle parle « d'écriture à deux voix ». Ma posture de chercheuse-travailleuse a favorisé la mise en place d'une alliance relationnelle basée sur la confiance ce qui a pu faciliter la discussion et l'accès à des propos intimes (Miranda, 2019). Cependant, cette méthode a aussi ses limites, et il est important de savoir que le récit dépend de la mémoire et de la subjectivité de la personne interviewée ce qui entraîne une interprétation de la réalité (Galligani, 2000).

6 Population

6.1 Type d'échantillonnage

L'échantillon est composé de sept femmes africaines immigrées en Belgique (identifiées de A à G), âgées de plus de 18 ans, francophones et résidentes du centre Croix-Rouge de Genappe au moment de l'enquête.

Plus précisément, cet échantillon est un échantillon de jugement. C'est-à-dire qu'il a été choisi parce qu'il avait un avis sur la question de recherche et semblait a priori y répondre d'une certaine manière (Broc, 2017). En l'occurrence, l'échantillon de cette recherche me semblait avoir un avis pertinent et un vécu concernant les violences basées sur le genre et le parcours migratoire.

6.2 Critères d'inclusion et d'exclusion

La population choisie pour l'étude est définie par des caractéristiques que les individus ont pour pouvoir participer à la recherche. Ce sont les critères d'inclusion. (Berthier, 2010). Les critères d'inclusion sont les suivants : être une femme d'origine africaine, avoir 18 ans, parler français, être au centre Croix-Rouge de Genappe.

Les critères d'exclusion sont la non-compréhension du français, le fait d'avoir entamé la migration avec son compagnon et avoir le statut de réfugiée.

6.3 Procédure de recrutement

Le recrutement s'est fait en contactant directement le centre Croix-Rouge de Genappe. Une entrevue sur place avec le chef d'établissement a été convenue pour expliquer les modalités de la recherche. Après acceptation par les chefs de l'institution, une présentation de l'étude et des modalités a été réalisée auprès des résidentes.

Par la suite, grâce à ma posture de travailleuse, j'ai eu d'abord l'occasion de passer du temps avec les résidentes du centre. J'ai pu observer les dynamiques à l'œuvre lors du quotidien, mais aussi de les écouter et créer une relation avec elles. Cela m'a alors permis de tisser une relation de confiance avec elles. En effet, les questions abordées dans ma recherche touchent à des sujets sensibles et intimes et il m'était donc important d'avoir une certaine proximité avec les participantes.

J'ai alors expliqué ma démarche aux différentes résidentes et je leur ai fourni les informations adéquates pour une bonne compréhension du travail effectué et leur garantir un anonymat. Les participantes ont verbalisé leur consentement éclairé à l'oral pour éviter des biais dû à l'analphabetisation ou l'illettrisme (cf. Annexes 2 – Retranscription des consentements oraux)

7 Méthode de traitement des données

7.1 Retranscription des interviews

Pour le traitement qualitatif des données, j'ai d'abord retranscrit les propos verbatim en m'aidant de l'intelligence artificielle « turboscribe »¹ (cf. Annexe 3 – Retranscription des interviews)

7.2 L'analyse verticale

Le choix de commencer le traitement des données par une analyse verticale repose sur le fait de pouvoir garder une certaine singularité dans les trajectoires de vie des participantes (Verhoeven et al., 2012). Ainsi, je trouve pertinent de raconter l'histoire de chaque interviewées de manière individuelle pour permettre la mise en évidence du caractère unique des violences vécues et des contextes dans lesquels celles-ci ont été façonnées.

Je me suis ensuite basée sur l'approche de Paillé et Mucchielli (2012) pour la catégorisation. Ils mettent en avant le fait d'utiliser des catégories conceptualisantes pour théoriser dans ce cas les expériences observées. J'ai synthétisé chaque récit dans un tableau diachronique chronologique (Bertaux, 2016). Cet outil m'a permis de dégager les moments clés mais aussi de mettre en avant une certaine dynamique dans le parcours. Ces tableaux constituent la base pour mon analyse comparative et m'ont permis d'identifier les mécanismes récurrents, les points de convergence et de divergence des différents récits.

7.3 L'analyse comparative

L'analyse comparative sert à relier les subjectivités individuelles aux structures sociales et aux rapports de pouvoirs (Bertaux, 2016). En comparant les récits des participantes, je cherche à valider mes hypothèses de travail en mettant en évidence les processus semblables ou non dans les récits.

Pour effectuer cette analyse, j'ai utilisé les tableaux diachroniques ainsi que les synthèses effectuées lors de l'analyse verticale pour chacune des interviewées (Bertaux, 2016).

Pour le travail de codage, j'ai relevé dans chaque entretien les passages qui se référaient à mes thèmes principaux : les violences, les émotions, l'engagement et la mise en mouvement.

¹ <https://turboscribe.ai/fr/>

8 Éthique et validité

Les participantes ont reçu les informations oralement concernant les règles RGPD (Règlement [UE] 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données) en rigueur. Les participantes ont le droit de retirer le consentement à tout moment et de se retirer de l'étude.

IV. Analyses des données

1 Mise en contexte

1.1 Introduction

L'objectif de cette partie est d'analyser la dynamique entre les violences basées sur le genre, les émotions, la mise en mouvement migratoire et l'engagement des femmes interviewées. Cette partie vise donc à comprendre la manière dont le vécu des femmes influence leur trajectoire, mais aussi leur construction identitaire et leur éventuel engagement une fois installées en Belgique.

Dans un premier temps, il s'agit de présenter le contexte des pays d'origine des femmes interviewées.

Ensuite, j'ai procédé à une analyse verticale qui montre chaque trajectoires de manière individuelles et met en évidence chaque expériences.

Enfin, l'analyse comparative compare les récits recueillis et permet de croiser mes données avec ma théorie. Il est alors intéressant de faire converger les points de vues semblables mais aussi de montrer les points de divergence concernant notamment le continuum des violences, le rôle des émotions dans la migration, mais aussi la mise en mouvement migratoire comme acte de désobéissance et d'engagement.

1.2 Présentation des pays d'origine des femmes interviewées

Avant d'entrer dans l'analyse des récits de vie que j'ai pu recueillir, je propose une mise en contexte concernant les pays d'origine des femmes interviewées, à savoir : le Tchad, la Guinée (Conakry), la République démocratique du Congo et l'Angola.

1.2.1 États des lieux en Guinée Conakry

Le pays a connu de longues périodes de régime autoritaire jusque 2008 (Bertrand et al., 2023). En 2010, le premier président élu lors d'un scrutin est au pouvoir, ce dernier sera renversé par le colonel Mamady Doumbouya au pouvoir depuis 2021 (Foucher, Philipps & Somparé 2023). Il est intéressant de noter que la Guinée est divisée en quatre régions qui comportent donc quatre ethnies différentes. Dans le cadre de cette recherche, les femmes interviewées viennent de Guinée moyenne (Peulhs) (Somparé, 2013).

La société guinéenne est en grande partie patriarcale, musulmane et gérontocratique. L'homme y occupe une position importante et a le rôle de décideur ainsi que celui de gérant des ressources (Diallo, 2022).

La Guinée a l'un des taux de mutilations génitales féminines les plus élevés au monde, il est en effet estimé entre 95 et 97% (Doucet & et al., 2020).

1.2.2 États des lieux au Tchad

Le Tchad est marqué par des guerres civiles récurrentes et des changements de pouvoir répétés (Saleh, 2007). L'État est décrit comme faible et marqué par une corruption qui affaiblit les institutions publiques. Le pays fait face à de nombreuses violences et notamment l'insurrection de Boko Haram qui a provoqué des déplacements massifs de la population et une militarisation accrue (Magrin & Pérouse de Montclos, 2018).

Au niveau de l'éducation, il y a une disparité entre les filles et les garçons. En effet, l'école primaire n'est achevée que pour 9% des filles. L'abandon scolaire est une conséquence des mariages précoces (Magrin & Pérouse de Montclos, 2018).

La crise a forcé des milliers de femmes à vivre dans des camps de déplacés ou de réfugiés où, malgré la protection humanitaire, l'accès aux droits fondamentaux reste précaire (Magrin & Pérouse de Montclos, 2018).

1.2.3 États des lieux en Angola

L'Angola est un des plus grand pays d'Afrique. Il est important de noter que c'est un pays très exposé au risque climatique (sécheresses sévères) et des inondations qui portent alors atteinte à la sécurité des habitants mais touchent aussi le secteur alimentaire en ruinant les récoltes (Jonveaux, 2022).

Le pays a été dirigé par José Eduardo dos Santos entre 1979 et 2017 (Jonveaux, 2022). Son régime a été caractérisé par la montée en puissance de grandes familles qui monopolisaient les ressources économiques (Schubert, 2019). João Lourenço a succédé à Dos Santos en 2017. Il a lancé des réformes pour lutter contre la corruption et se distancier du système de népotisme précédent, bien que le pays reste confronté à de profondes inégalités et à une dépendance extrême au secteur pétrolier (Jonveaux, 2022).

Bien que la Constitution de l'Angola stipule garantir des droits fondamentaux pour tous, il existe encore de grandes inégalités sociales et un système corrompu qui entrave l'accès aux services de base. Ainsi, le système public peine à scolariser tous les enfants. Environ 22 % des

enfants en âge scolaire sont hors du système éducatif, et les inégalités d'accès entre les milieux urbains (78 % de scolarisation) et ruraux (59 %) sont marquées (Miranda, 2026).

1.2.4 États des lieux en République démocratique du Congo

Le pays traverse une instabilité politique depuis son indépendance en 1960. Cette instabilité est marquée par des régimes autoritaires successifs et un système où la corruption et la mauvaise gouvernance persiste (Nyagansa Ndele, 2023).

Sur le plan juridique, les femmes jouissent d'une égalité théorique. Cependant, la réalité quotidienne est autre (Maboundou 2021). En effet, bien que les femmes soient représentées sur le marché de l'emploi, elles occupent des postes plus précaires (Furniss, 2022). De plus, le système éducatif montre que les filles y sont encore sous-représentées (Makaba Zalagile, 2023).

2 Analyse verticale : trajectoires individuelles

2.1 Présentation interviewée A

Madame A est une femme d'origine tchadienne. Son parcours est marqué par un engagement et des situations de violences institutionnelles. Son récit commence par une description de son enfance où elle explique l'éducation qu'elle a reçue et les opportunités qui se sont présentées à elle, point de vue de sa scolarité.

Elle met en avant son adhésion au parti politique comme étant un acte d'espoir. En effet, elle explique vouloir combattre les injustices systémiques à l'œuvre au Tchad mais aussi les inégalités Nord-Sud dont elle est victime. Cet engagement se voit être l'entrée de nombreuses violences : des violences policières, des viols, des kidnappings. Elle est alors confrontée à un continuum des violences, qui commence avec l'assassinat de son père en 2006 et continue avec les violences qu'elle subit lors de son engagement dans le parti politique. Elle est ensuite aidée et soutenue par sa famille qui organise avec elle son départ, qui est alors considérée comme étant la seule manière de survivre.

Lors de son arrivée en Belgique, elle témoigne d'un soulagement, elle se permet d'espérer à une vie meilleure et se projette. Elle rentre dans une étape de reconstruction. Le récit est alors ici dans un processus de reconstruction.

Aujourd'hui, elle est en reconstruction identitaire et se projette dans un avenir meilleur. Elle a des projets, souhaite étudier et travailler pour s'inclure au mieux en Belgique.

Temporalité	Étape clé du récit	Émotions / vécu	Causalité / sens donné
Enfance	Parcours scolaire	Ambition, émancipation	L'éducation = moyen d'autonomie
Mise en mouvement	Engagement dans le parti politique	Espoir, révolte	Volonté de lutter contre les inégalités Nord/Sud
Après l'engagement	Arrestation, violences policières et sexuelles	Peur, traumatisme, insécurité	L'engagement = danger
Suite aux violences	Menaces et surveillance constantes	Angoisse, enfermement	Le danger est permanent
Décision du départ	Organisation de la fuite par la famille	Urgence, peur de mourir	Le départ = seul moyen de survivre
Parcours migratoire	Refus d'entrée aux États-Unis puis passage par la France	Désorientation, vulnérabilité	Le parcours migratoire = insécurité
Arrivée en Belgique	Installation en centre et reconstruction progressive	Soulagement, espoir	La Belgique = la sécurité
Situation actuelle	Travail et projet de reprise d'études	Courage, projection vers l'avenir	Reconstruction identitaire par le travail et la formation

2.2 Présentation interviewée B

Madame B est d'origine guinéenne. Son récit s'articule autour d'une lutte constante contre des normes patriarcales. Elle est orpheline dès son enfance. Elle raconte alors avoir été déscolarisée dès 11 ans car sa famille d'accueil ne pouvait pas se permettre financièrement de l'envoyer à l'école. Elle restait donc à la maison et contribuait aux tâches domestiques pour servir son oncle.

Par la suite, elle explique avoir vécu un mariage forcé avec un homme âgé. Cette union a marqué la privation totale de liberté et de consentement. Elle explique alors des violences sexuelles répétées, précisant que son enfant était donc le fruit d'un viol.

Son mari décède, et elle refuse le lévirat². Elle subit alors une agression violente par sa belle-famille, où elle perd trois dents. Elle a alors le sentiment que si elle reste en Guinée, elle va mourir et c'est ce qui déclenche sa mise en mouvement.

Enfin en Belgique, elle exprime un sentiment d'apaisement et essaye de reconstruire son identité en se réappropriant son rôle de femme et de mère.

Temporalité	Étape clé du récit	Émotions / vécu	Causalité / sens donné
Petite enfance	Orpheline puis confiée à l'oncle, déscolarisation	Vulnérabilité, injustice, absence de protection	Violences familiales dues à l'abandon
Enfance/adolescence	Mariage forcé avec un homme âgé, violences conjugales et sexuelles	Peur, souffrance, épuisement	Le mariage = privation de liberté et de consentement
Après la mort du mari	Refus d'épouser le frère du mari, violences physiques de la famille	Révolte, peur de mourir, désespoir	Le refus des normes coutumières la met en danger
Décision du départ	Fuite de la Guinée	Urgence, survie	La migration = seule issue possible pour survivre

² Le lévirat est une coutume (hébraïque) selon laquelle une veuve doit épouser le frère de son défunt mari sans enfant mâle dans le but de perpétuer le nom du défunt et d'assurer la transmission du patrimoine (dictionnaire de l'académie française, 2026)

Arrivée en Belgique	Découverte d'un espace sécurisant	Soulagement, sécurité, apaisement	La Belgique = la protection et la liberté
Situation actuelle	Reconstruction de soi et désir de sensibiliser d'autres femmes	Espoir, volonté d'agir, réappropriation du rôle maternel	Projection et récit plus positif pour l'avenir

2.3 Présentation interviewée C

Madame C est originaire d'Angola. Son récit est plutôt axé sur un enfermement symbolique et un déni de reconnaissance. Elle décrit sa vie au pays comme étant fermée et toxique. Elle considère que la parole de la femme n'a aucun pouvoir.

Cette absence de liberté et de reconnaissance en tant que femme nourrit un sentiment de colère qui sera le point de départ de sa migration. Elle explique que son départ a été gouverné par l'adrénaline, elle a alors saisi l'opportunité et a décidé de prendre sa vie en main en se mettant en mouvement et en quittant son pays.

Ses premiers moments en Belgique sont marqués par un sentiment de solitude et de déprime. Mais très vite, elle décrit une transformation identitaire. Elle se projette, se mêle aux activités et s'intègre petit à petit dans sa nouvelle vie en Belgique. Bien qu'elle ne se présente pas comme étant féministe, elle montre une certaine détermination pour réussir sa vie et construire un avenir de manière autonome. De plus, elle mentionne participer à des manifestations notamment contre les violences sexuelles et elle témoigne un intérêt en ce qui concerne les inégalités de genre.

Cet interview montre la migration comme étant une recherche d'autonomie. Les émotions liées aux différentes violences (ici non physiques, mais plutôt systémiques) amènent à une prise de décision. Son récit montre également l'important du sentiment de reconnaissance.

Temporalité	Étape clé du récit	Émotions / vécu	Causalité / sens donné
Vie en Angola	Vie familiale vécue comme fermée et toxique, absence de liberté personnelle	Frustration, enfermement, colère	Le départ = recherche de liberté et d'autonomie
Avant le départ	Sentiment de ne pas être écoutée dans la famille	Colère, tristesse, sentiment d'injustice	Sa parole est dévalorisée, notamment en tant que jeune femme
Décision de partir	Opportunité de quitter l'Angola	Peur, adrénaline, détermination	Le départ = occasion pour changer de vie
Arrivée en Belgique	Isolement et difficultés d'adaptation	Solitude, dépression, peur	L'expérience migratoire est marquée par une forte vulnérabilité psychologique
Réflexion sur les violences faites aux femmes	Participation à une manifestation contre les violences sexuelles	Sensibilité, indignation, empathie	Elle développe une conscience des inégalités de genre sans se définir comme féministe
Situation actuelle	Volonté de poursuivre ses études et de réussir sa vie	Persévérance, espoir, motivation	La Belgique = possibilité de construire un avenir plus autonome

2.4 Présentation interviewée D

Madame D est originaire du Congo. Son récit témoigne de passage de séquestration et de marchandisation. Elle décrit avoir été livrée par ses parents, pour de l'argent à un homme plus âgé.

Elle raconte alors une vie témoignant d'un enfermement et d'une surveillance constante. Elle n'a plus aucun contrôle sur sa vie. Cette privation de liberté la plonge dans un état dépressif.

Elle met en avant que sa fuite a été un moment inespéré après une hospitalisation. Elle a dû saisir l'opportunité et a été aidée par son frère.

Les émotions sont très présentes et fortes dans son récit. Elle témoigne d'émotions comme la peur, la tristesse, la souffrance et tout cela amène à un état de dépression. Ces émotions trouvent leur source à la violence conjugale, l'isolement et le sentiment d'abandon de ses parents. Par la suite, la fuite urgente et la peur d'être retrouvée, la plonge dans un état d'hypervigilance.

Son arrivée en Belgique est marquée par un abandon et une insécurité. Elle revit ses traumatismes passés et éprouve des difficultés à reprendre le dessus. Cependant, elle a entamé une reconstruction thérapeutique et commence à en ressentir les bienfaits. Elle ressent un sentiment de soulagement au sein du centre. Elle utilise les activités collectives pour se changer les idées et tente de se créer un projet de vie.

Temporalité	Étape clé du récit	Émotions / vécu	Causalité / sens donné
Jeunesse au Congo	Mariage forcé avec un homme plus âgé, enfermement et violences	Souffrance, peur, absence de liberté	Le mariage = privation de liberté
Vie conjugale	Contrôle permanent, isolement, violences psychologiques et physiques	Stress, tristesse, fatigue, dépression	L'enfermement produit des troubles physiques et psychologiques

Période du mariage	Rupture avec la famille	Sentiment d'abandon, injustice, solitude	Les parents sont vus comme responsable de sa situation
Soutien du petit frère	Aide	Espoir, courage, soutien	Le frère = figure centrale de résistance et de survie
Déclencheur du départ	Hospitalisation et opportunité de fuite	Peur, urgence, instinct de survie	La maladie et l'hôpital créent une possibilité concrète d'évasion
Départ vers la Belgique	Aide du prêtre catholique pour quitter le pays	Soulagement + peur	L'exil est possible grâce au réseau du prêtre
Arrivée en Belgique	Dépression	Fatigue psychique, désorientation, vulnérabilité	L'exil prolonge le traumatisme : reviviscence, troubles, dépression
Situation actuelle	Sentiment progressif de sécurité, participation à des activités	Apaisement fragile, volonté d'avancer	La Belgique devient progressivement un espace de reconstruction

2.5 Présentation interviewée E

Madame E est originaire de Guinée-Conakry. Son récit est marqué par beaucoup de maltraitance domestique à la suite du décès de sa mère, ce qui lui a imposé une vie de souffrance aux côtés de sa marâtre. Son récit est marqué par une absence de scolarisation qui la place dans une ignorance très grande dès son enfance et qui sera cultivée à l'âge adulte. Lors de son arrivée en Belgique c'est d'ailleurs pour elle l'une des premières choses à faire, apprendre et aller à l'école. Son récit met en avant de nombreux traumatismes.

Temporalité	Étape clé du récit	Émotions / vécu	Causalité / sens donné
Vie au pays	Décès de sa maman ; déscolarisation, violence intrafamiliale	Souffrance, sentiment d'abandon, infériorité	Vulnérabilité
Expérience de violence	Excision et complications médicales	Douleur, humiliation	Corps = souffrance et contrôle
Rupture / Départ	Épuisement	Désespoir, insécurité, peur pour sa vie	Départ = vitale pour la survie
Trajet / Arrivée	Arrivée seule en Belgique	Peur, solitude, pleurs	Exil = perte des repères
Situation actuelle	Apprentissage de la lecture et de l'écrite	Espoir, fierté	Belgique = espace d'épanouissement et d'apprentissage

2.6 Présentation interviewée F

Madame F est d'origine sierraléonaise mais a vécu en Guinée. Son récit fait apparaître l'impact qu'a eu sur elle les traditions et les coutumes (mutilations génitales féminines, mariage forcé). Elle témoigne aussi de traumatismes qui continuent à la suivre ici en Belgique notamment à travers des cauchemars persistants.

Elle construit son récit autour de sa révolte face à la soumission dont elle était victime. Il était pour elle impossible de s'épanouir en Guinée, ce qui l'a alors poussé à envisager un départ.

Temporalité	Étape clé du récit	Émotions / vécu	Causalité / sens donné
Vie au pays	Scolarité courte (jusqu'en 5ème) ; vie sous l'autorité des hommes	Soumission, absence de choix	La femme doit se soumettre
Expérience de violence	Excision	Traumatisme	La tradition est un outil de contrôle physique et moral.
Rupture / Départ	Peur pour sa vie, la souffrance pousse au départ	Terreur, insécurité	Nécessité de migrer
Trajet / Arrivée	Adaptation difficile	Désorientation, sentiment d'être seule	Prolongation de la vulnérabilité
Situation actuelle	Vie au centre ; remise en question des normes de soumission	Espoir, volonté de sensibiliser	Déconstruction de l'assignation soumise de la femme

2.7 Présentation interviewée G

Madame G est d'origine congolaise (RDC). Son récit est structuré par une double perte : celle de ses parents (morts à cause de l'État) et celle de son statut au sein d'une famille élargie qui l'a réduite à la servitude.

Ce qui est marquant dans son récit, c'est qu'elle passe d'un sentiment d'invisibilité à une affirmation de soi. Elle tente vraiment de reprendre sa vie en main et mentionne vouloir s'épanouir en Belgique.

Temporalité	Étape clé du récit	Émotions / vécu	Causalité / sens donné
Vie au pays	Décès des parents, maltraitance familiale	Tristesse, solitude, sentiment d'être invisible	La perte des parents la met dans une position de maltraitance
Expérience de violence	Travail forcé pour la famille, absence de protection policière	Douleur, indignation, sentiment d'injustice	Corruption → la femme est impuissante
Rupture / Départ	Opportunité saisie grâce à l'aide financière de sa sœur	Adrénaline, détermination	Migration = nouveau départ
Trajet / Arrivée	Voyage vers la Belgique avec espoir	Soulagement, Solitude et abandon	Trajet = possibilité d'une vie en sécurité
Situation actuelle	Vie au centre, intervention active contre les injustices	Courage, volonté d'être heureuse, égalité	La reconstruction passe par la défense de ses droits et de ceux des autres.

3 Analyse comparative

3.1 Les violences basées sur le genre comme outils de domination

Il est tout d'abord intéressant de noter que toutes les interviews illustrent la définition des violences basées sur le genre, telle que définies par le Conseil de l'Europe : Les violences basées sur genre témoignent de l'inégalité entre les sexes. Le Conseil de l'Europe (2025) définit la violence fondée sur le genre de la façon suivante : *« tous les actes de violences dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles, ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée »*. Ces femmes interviewées ont vécu des violences perpétrées par des hommes à leur égard (Pandea, Grzemny & Keen, 2019 ; Adam-Vézina, 2020) et elles ont vécu celles-ci dans leur espace privé que représente la vie conjugale ou familiale (Adam-Vézina, 2020). Ainsi, l'interviewée D met en avant la privation de liberté et l'enfermement : *« je n'avais même pas*

la liberté de sortir, donc j'étais toujours enfermée dans une vie vraiment très compliquée ». Cette privation de liberté, l'interviewée C l'explique également : *« j'étais trop enfermée là-bas, je n'avais pas la liberté de faire des choses que j'aime. J'étais vraiment fermée, hyper fermée »*.

Les propos recueillis dans les interviews rejoignent aussi les propos de Adam-Vézina (2020) qui explique que ces violences ont souvent lieu dans l'espace privé (dans le cas de nos interviews il s'agit de la sphère familiale et conjugale (interview A, B, C, D, E, F, G), mais sont aussi le reflet de la domination, de l'humiliation et du contrôle.

3.1.1 L'infériorisation et le contrôle des femmes

La domination peut être engendrée par une dépréciation du statut de la femme. L'interviewée A illustre cela par le terme *« Maraski »* qui signifie *« femme simple »*. Cela montre que l'infériorité est ancrée dans le vocabulaire commun et dans les facteurs culturels et patriarcaux (Ndiaye, 2021 ; Pande, Grzemny & Keen, 2019). Ce sentiment est partagé par l'interviewée C qui explique que sa parole n'avait pas *« pas de pouvoir »* au sein de sa famille, ce qui invisibilisait alors ses désirs et ses demandes. L'interviewée G témoigne aussi de ce manque de reconnaissance *« on n'a pas de place en étant une femme. On nous voit pas, on nous entend pas »*. Cette invisibilisation de leurs désirs s'apparente alors à une forme de violence psychologique puisque cela renvoie à heurter l'intégrité et la dignité de la victime (Krug & al., 2002 ; Pende, Grzemny & Keen, 2019).

Pour l'interviewée E, cette infériorisation se traduit par une injonction à la soumission *« même si tu as raison, tout le monde sait que tu as raison, mais tu restes dans le mensonge pour que tu te soumettes et on ne donne jamais raison à une femme »*. L'interviewée F renforce ces propos *« c'est toujours les anciens, les hommes qui vont décider pour toi. On te laisse pas le choix »*. Ces propos sont aussi expliqués par l'interviewée B qui a été utilisée pour le service domestique dès ses 11 ans, si elle ne se soumettait pas aux demandes, elle subissait des violences physiques *« au cas où je ne prépare pas trop tôt, il me frappe »*. Ces trois extraits montrent alors que les sociétés patriarcales dictent un script où la femme est réduite à une fonction reproductive et domestique au détriment de son bien-être et de son indépendance (Anagonou & Vodonou, 2024).

Enfin, cette infériorisation peut aller jusqu'à empêcher tout développement comme pour l'interviewée D *« je n'ai pas fait vraiment un bon parcours de moi-même, dans mes désirs ... directement, je me suis retrouvée dans les mariages forcés »*. Cet extrait met en évidence la

marchandisation du corps féminin, la femme est « *livrée* » par sa famille pour leur permettre de bénéficier de rentrées économiques. Le mariage forcé est une forme de violence qui freine l'épanouissement des filles et les maintient dans une position de dépendance (Koné, 2023 ; Andro & Lesclingand, 2016).

Le contrôle exercé par les hommes peut aussi passer par une restriction de leur mobilité physique et une appropriation de leur corps. Le corps féminin devient alors un territoire de contrôle (Adam-Vézina, 2020). Ainsi l'interviewée D explique « *je n'avais même pas la liberté de sortir, donc j'étais toujours enfermée dans une vie vraiment très compliquée* ». Elle explique que son mari engageait des « *gardes qui regardent la maison* », ce qui montre une volonté de contrôle. L'interviewée A met aussi en récit une mobilité entravée, elle ne pouvait plus sortir sans être accompagnée car il y avait trop de risques d'agressions. Pour l'interviewée C, cet enfermement était plus symbolique « *j'étais trop fermée là-bas, je n'avais pas de liberté de faire des choses que j'aime* ». Ces extraits sont donc représentatifs des scripts patriarcaux inculqués par la société et corroborent le fait que les femmes doivent s'ajuster à un environnement qui n'est pas adapté à leur épanouissement (Ahmed, 2014).

Pour les interviewées B, E et F, le contrôle est exercé par des mutilations génitales féminines imposées comme une norme « *si tu ne fais pas l'excision, tu n'es pas une bonne femme* ». En effet, ces pratiques trouvent leur justification dans les normes liées à la pureté et au contrôle de la sexualité (Desrumaux & Ballo, 2014). De plus, le mariage forcé subi par les interviewées B, D et F agit comme une assignation à une fonction reproductive et domestique privant les femmes de tout consentement (Anagonou & Vodonou, 2024).

3.1.2 Les différents types de violences vécues

Les violences physiques et sexuelles sont prédominantes dans les récits des interviewées. La violence physique est définie comme l'utilisation intentionnelle de la force provoquant des lésions ou des douleurs (Krug & al., 2002), tandis que la violence sexuelle englobe tout acte touchant à la sexualité réalisé sous la contrainte (Garcia-Moreno & Palitto, 2013). Adam-Vézina (2020) va plus loin en disant que le corps des femmes devient un territoire de contrôle, de sanction et parfois de guerre.

Ainsi, l'interviewée A relate des épisodes de viols de masse perpétrés par les forces de l'ordre « *ils maltrahaient, ils violaient les filles* ». Ainsi, cela appuie les propos de Gaggioli (2014) qui explique que ce type de violence est utilisé pour assouvir le besoin de domination.

La violence physique est présente dans les interviews B, D et G. En effet, dans son récit Madame B, nous explique « *ils se sont regroupés pour me frapper (...) J'ai perdu trois de mes dents* ». Dans le même ordre d'idée, le récit de Madame D est le suivant : « *j'ai été maltraitée par un papa violent* ». L'interviewée G rapporte également avoir subi des maltraitances physiques au sein de sa famille après le décès de ses parents.

Les mariages forcés amènent aussi des violences sexuelles chroniques. Ainsi, l'interviewée B confie que la naissance de son enfant est issue d'un viol. Ceci illustre le fait que les filles soient reléguées à un statut reproductif peu importe leur volonté (Anagonou & Vodou, 2024). C'est aussi intéressant de se pencher sur les propos de l'interviewée C : « *c'est partout qu'on trouve que les femmes sont violées par des hommes* » qui montre alors, la dimension systémique de ces agressions.

Les interviewées subissent également des cas de violences psychologiques. Elles ont alors pour but de heurter l'intégrité ou la dignité de la victime et maintiennent les femmes dans un rapport de domination (Krug & al, 2002).

Dans le récit de Madame D, il est intéressant de noter que c'est alors l'enfermement et l'isolement qui sont utilisés comme stratégie de domination « *je n'avais même pas la liberté de sortir, donc j'étais toujours enfermée dans une vie vraiment très compliquée* ». En revanche, chez l'interviewée A, la violence psychologique se manifeste par des menaces liées à son engagement politique « *si je parlais, ils (les personnes du gouvernement) allaient m'ôter la vie* ». Elle est donc entrée dans un état de vigilance, « *j'avais peur de sortir seule* ».

La violence psychologique peut aussi intervenir dans la sphère familiale comme c'est le cas pour l'interviewée G. Elle décrit ainsi qu'elle s'est sentie « *seule et abandonnée* » par sa propre famille. Elle a aussi subi des moments de dévalorisation : « *on nous voit pas, on nous entend pas. Il n'y a pas de place pour nous* ». Dans le même ordre d'idée, l'interviewée C mentionne que « *ma parole n'avait pas de pouvoir* ».

Les récits des interviewées mettent en avant que les violences basées sur le genre sont aussi présentes au niveau structurel et institutionnel. Cela rejoint ce qu'Adam-Vézina (2020) qualifie de violences institutionnelles. Les institutions censées protéger les femmes sont défaillantes.

Ainsi, l'interviewée D met en avant qu'il n'y a pas de recours légal et dénonce la corruption systémique au Congo « *la justice c'est pour les riches* ». Ce constat est également affirmé par l'interviewée A, qui témoigne que la police tchadienne est souvent « *de mèche* » avec les agresseurs. Aussi, l'interviewée G explique qu'au Congo, la police ne protège pas les

femmes qui subissent des violences dans la sphère privée « *on va te dire que ce sont vos problèmes de femmes, nous ça ne nous regarde pas* ».

3.1.3 Le continuum des violences

L'analyse comparative de ces sept interviews montre que les violences vécues ne sont pas des faits isolés mais s'inscrivent dans un continuum des violences. Ce concept postule que les violences basées sur le genre forment une suite cumulative et ininterrompue qui s'enracine souvent dans l'enfance et sature progressivement tous les espaces de la vie des femmes (Adam-Vézina, 2020).

Les différentes interviews montrent des violences subies dans l'enfance et continuant tout au long de leur vie d'adulte : déscolarisation, mariage forcé, viols, agression physique, ...

Ce cumul des violences amène alors un conflit de valeurs et devient insoutenable (Sommier, 2015). En effet, l'interviewée D témoigne avoir été en état de « *double dépression* », les propos pour qualifier sa famille dans le récit de Madame C « *toxique* », « *enfermée* » témoigne aussi d'un état d'inconfort. Les interviews E, F et G décrivent un inconfort par rapport aux coutumes imposées et l'absence de soutien familial ou institutionnel.

Dès lors, la migration n'est pas un simple de choix de mobilité mais est une mise en mouvement déclenchée par une urgence. En effet, lorsque les violences deviennent insupportables, la fuite est l'unique stratégie pour échapper aux conflits de valeurs qu'elles traversent et désobéir à l'ordre patriarcal établi (Adam-Vézina, 2020). Différents extraits des interviews montrent cette urgence. Ainsi, le récit de Madame D montre que la maladie et l'hospitalisation deviennent une opportunité d'évasion. L'interviewée B dit explicitement « *si je restais en Guinée, je mourais* ».

Le départ migratoire est alors nécessaire pour rompre avec cet environnement qui les met en danger. Cette fuite est à voir comme étant le résultat d'un continuum de violences et qui ne laisse pas d'autre solution que l'exil pour espérer retrouver une vie en sécurité.

3.2 Les émotions comme moteur de mise en mouvement

3.2.1 La peur, la souffrance et le choc moral

Selon Ahmed (2014), la peur permet à l'individu de percevoir certains espaces comme dangereux ou menaçants, ce qui finit par orienter le corps pour changer cette situation. Dès lors, les interviews A et D appuient ces propos en décrivant un état d'hypervigilance « *ils (les personnes du gouvernement) avaient tous les radars partout* ». De plus, ce sentiment était accompagné de menace de mort qui ont alors contraint Madame A à rester cloîtrée chez elle. Chez l'interviewée D, la peur est liée à une soumission et une séquestration avec des « *gardes qui regardent la maison* ». Elle éprouve de la peur envers son mari violent mais aussi par rapport à l'impossibilité de fuir, ce qui crée un stress permanent.

Dans les récits de Madame B et F, la peur agit comme un catalyseur pour la mise en mouvement. L'interviewée B exprime clairement que la peur de mourir a été le moteur de son départ « *si je restais en Guinée, je mourrais* ». L'interviewée F confirme qu'elle éprouvait un sentiment d'insécurité « *on a peur pour nous* ». Cette peur a été une souffrance qui l'a poussée à s'exiler.

De plus, la peur est également présente par rapport à l'inconnu. Comme l'interviewée C l'explique, elle dit avoir ressenti de la peur lorsqu'elle a commencé son parcours, se sentant « *toute seule* ». L'interviewée G, elle, mentionne que la peur a pu la « *paralyser* » mais elle a fini par se transformer en une « *dose d'adrénaline* » nécessaire pour agir. Ce changement confirme les propos de Sommier (2015) qui explique que la peur peut être inhibitrice au départ mais elle peut aussi pousser l'individu à résoudre le conflit de valeurs qu'il traverse et le met donc en mouvement.

L'accumulation des violences peut aussi provoquer des sentiments tels que la douleur, la souffrance et l'humiliation. Ces sentiments vont devenir des leviers d'engagement lorsqu'ils provoquent un choc moral (Tamayo Gomez, 2023 ; Ahmed, 2014).

Ainsi, pour certaines des interviewées, la souffrance est le point de rupture où la mort semble être la seule issue. « *J'étais prête à mettre fin à ma vie parce que j'ai trop vécu* » (interview B). Ce désespoir est aussi exprimé par l'interviewée D qui se décrit en état de « *double dépression* » et chez l'interviewée E « *j'ai dit, moi, je suis fatiguée, même si je meurs, c'est mieux pour rester* ». Ce stade illustre vraiment le moment où l'individu se rend compte qu'il n'est plus en adéquation avec l'environnement dans lequel il évolue et il y a donc une réaction de rejet du cadre établi (Jasper, 2011).

La souffrance se manifeste aussi dans les récits. Comme en témoigne l'interviewée A qui se décrit comme « *traumatisée, violée, abandonnée* » ou l'interviewée F qui témoigne de séquelles psychologiques expliquant faire des cauchemars des sévices vécus « *c'est la souffrance qui a poussé ça* ».

Ainsi, il apparaît que la souffrance et le choc moral sont des moteurs pour se rendre compte du conflit de valeur. Lorsque la situation devient insupportable, l'émotion agit alors comme un élément poussant à l'action et met donc la personne en mouvement. La migration apparaît alors comme l'unique réponse possible à ce choc moral (Adam-Vézina, 2020).

3.2.2 La colère et l'indignation comme levier pour rompre avec l'ordre patriarcal

La colère et l'indignation sont considérées comme étant des émotions politiques capable de motiver la mobilisation et le passage à l'action. Ainsi, la colère et l'indignation entraînent un sentiment de désajustement face aux normes en vigueur (Ahmed, 2014). Pour les interviewées, ce désajustement marque le passage de la souffrance vécue à la contestation de leur condition. Ainsi, leurs expériences de violence deviennent un levier de mobilisation.

La prise de conscience de l'injustice vient du sentiment d'indignation ressenti lorsqu'elles se rendent compte que leurs aspirations personnelles ne sont pas en accord avec les contraintes auxquelles elles sont soumises.

Ainsi, chez l'interviewée A, cette prise de conscience est clairement explicitée, puisqu'elle explique avoir rejoint un parti politique au pays dans l'espoir de faire bouger les choses. Pour l'interviewée C, l'indignation naît d'un déni de sa parole « *je suis en colère parce qu'on ne m'écoutait pas (...). Ma parole n'avait pas de pouvoir* ». Cette colère est alors nécessaire à sa mise en mouvement vers la Belgique.

Chez les interviewées B et D, l'indignation se fait sentir via les termes qu'elles emploient pour expliquer leur mariage forcé « *vendue* » ou « *livrée* ». Par ces termes elles expriment la transaction financière dont leur corps a fait l'objet au détriment de leur bien-être. L'interviewée D souligne l'injustice qu'elle a éprouvée d'avoir été sacrifiée par ses propres parents pour de l'argent « *vous avez sacrifiée votre fille pour l'argent* ». Ce choc moral, devient alors un moteur d'action pour fuir ces mariages imposés.

Ce désajustement permet aux femmes de rejeter le destin qui leur est assigné. C'est le concept de désobéissance aux structures sociales restrictives (Schmoll, 2020). En effet, l'interviewée B marque un acte de résistance en refusant le lévirat. Ce refus d'obéir aux normes coutumières est l'acte déclencheur de sa migration. L'interviewée E, elle, refuse l'assignation

au silence. Dans les interviews A, F et G c'est clairement le rejet de l'infériorité qui est mis en avant, notamment par le rejet du terme « *Maraski* » (interview A), ou encore le rejet du modèle de « *la bonne femme* » (interview F).

La colère et l'indignation agissent donc comme des déclencheurs de transformation. En refusant de s'ajuster à leur environnement qui ne les reconnaît pas, ces femmes transforment leur souffrance en un acte de désobéissance. La migration devient alors, comme le suggère Schmoll (2020) un acte d'engagement par lequel l'individu refuse la place qui lui est assignée.

3.2.3 L'émerveillement et la possibilité d'une vie ailleurs

Le concept d'émerveillement désigne la prise de conscience que la situation d'oppression n'est pas une fatalité et qu'il peut y avoir un changement pour un mieux (Ahmed, 2014). Ainsi, cet état donne aux femmes la force de transformer leur douleur en un espoir d'une vie meilleure, ce qui est alors un levier pour désobéir au système patriarcal dont elles sont victimes (Sommier, 2015 ; Ahmed, 2014).

L'opportunité de quitter le milieu oppressant dans lequel elles vivent est souvent une opportunité immédiate pour les interviewées. Dans les récits de Madame C et Madame E, cette opportunité est décrite comme une pulsion sous le coup de l'adrénaline « *quand tu as l'adrénaline, tu peux tout faire. Je sentais que je devais vraiment le faire, parce que si je ne le fais pas, c'est une opportunité. Je peux la rater* » (interview C). Dans le cas de l'interviewée E, cette opportunité se traduit par la proposition d'un ami qui l'aide pour quitter la Guinée. L'idée est que « *tout là-haut, ça va être bon pour moi* ».

Pour l'interviewée D, l'émerveillement trouve sa source dans son hospitalisation. Son frère l'aide à faire de ce moment une possibilité d'évasion. Son récit met en avant l'espoir d'une vie meilleure qui lui donne la force physique de fuir malgré des problèmes de tensions importants.

Une fois arrivée en Belgique, la sécurité retrouvée, elles se laissent aller à établir un projet de vie : « *mon but, c'est d'arriver à trouver, à faire ce travail, et gagner de l'argent et pouvoir payer ma formation* » (interview A). Il est aussi intéressant de noter qu'elles ont l'espoir de réussir leur vie et de pouvoir apprendre, comme pour l'interviewée E qui n'a jamais eu la chance d'aller à l'école en Guinée « *maintenant, ma tête est libre (...) quand je vois mon nom, je sais que c'est mon nom. Je sais (...) écrire mon nom* ». L'espoir se traduit aussi par une volonté d'épanouissement, comme pour l'interviewée G « *je me suis décidée d'être une*

personne heureuse ». L'espoir devient alors la base pour elle pour se fonder une identité et une vie autonome.

3.3 La migration comme acte d'engagement

La migration est alors à interpréter comme une désobéissance aux normes sociales (Schmoll, 2020). Comme le mentionne Ahmed (2014), l'acte de migrer permet d'échapper à l'ordre patriarcal établi et est donc une manière de refuser le script imposé par la société et donc assseoir son besoin d'autonomie et d'indépendance (Schmoll, 2020). Bien que les femmes ne se rendent pas compte de leur engagement, il apparaît que leur migration peut être interprétée comme un acte politique de réappropriation de soi et sa trajectoire de vie.

3.3.1 Un engagement implicite

Bien que les trajectoires des sept femmes interviewées montrent une désobéissance par rapport à l'ordre établi, elles ne se revendiquent pas comme étant engagées.

Pourtant, comme Ahmed (2014) l'explique, l'engagement féministe par exemple, ne se construit pas uniquement via des conceptions théoriques mais il peut apparaître par rapport aux expériences et aux positionnements vécus. Le féminisme peut naître d'un sentiment de désajustement face aux normes établies et c'est ce que les récits des interviewées illustrent.

Dans le récit de Madame C, qui ne se considère « *pas féministe du tout* », il est clair qu'elle ne se positionne pas mais que ses actes parlent d'eux-mêmes. Elle témoigne en effet avoir participé à des manifestations à Bruxelles car elle considère que les violences envers les femmes sont inacceptables. L'interviewée F explique que c'est la « *souffrance qui a poussé à ça (à migrer)* » et elle explique rejeter le modèle de la « *bonne femme* » véhiculé dans la société guinéenne. Pour elle, une femme n'a pas à être soumise à un homme.

Pour les autres interviewées, l'engagement prend une forme de lutte pour une justice. Ceci est très marqué dans le récit de Madame A qui explique avoir rejoint un parti politique au pays, dans l'espoir de combattre les inégalités. Cette notion d'égalité se retrouve aussi dans le récit de l'interviewée G qui explique qu'il faut « *traiter les gens pareils* ».

Enfin, le parcours de Madame B illustre le concept de désobéissance par rapport aux coutumes. Elle défend son intégrité et sa dignité en refusant le lévirat. De plus, elle explique vouloir sensibiliser les autres femmes sur leurs droits.

Donc l'acte de migrer est une forme d'engagement puisqu'il représente un refus de la place assignée et une rupture avec le script patriarcal. Ces trajectoires montrent une volonté de reprendre du pouvoir et de réinvestir leur place de femme.

4 Conclusions

L'analyse comparative des récits de vie recueillis permet de comprendre que les violences basées sur le genre s'inscrivent dans des rapports de dominations qui sont incorporés dans des sociétés patriarcales (M'Cormack-Hale, Patel & Diouf, 2023). Il est intéressant de constater que les différents types de violences vécues sont présentes tout au long de leur trajectoire. Cette dynamique autour des violences, enferment alors les femmes et les privent de leur autonomie et de leur capacité à agir. En effet, qu'il s'agisse des mutilations génitales féminines (interviewées B, E et F), des mariages forcés (interviewée B et D) ou des violences institutionnelles (interviewées A, C et G), ces pratiques enferment les femmes dans un état de soumission à l'ordre patriarcal de la société.

Ces violences basées sur le genre vécues par les femmes jouent un rôle moteur dans la mise en mouvement des interviewées. Ainsi, des émotions comme la peur ou la colère et des sentiments comme l'humiliation, la douleur ou l'injustice permettent aux interviewées de prendre conscience du conflit de valeurs dans lequel elles vivent. En effet, cette prise de conscience (appelée émerveillement par Ahmed (2014)) témoigne d'une tension devenue insoutenable entre les aspirations des femmes et les conditions dans lesquelles leur environnement les enferme. Cet émerveillement amène alors à un choc moral, qui est un conflit de valeur profond qui nécessite une rupture avec l'environnement pour la survie de la personne (Jasper, 2011).

L'analyse de ces sept interviews montre que la migration est un acte de désobéissance aux structures sociales oppressives. En migrant, ces femmes revendiquent leur autonomie dont elles ont été privées et cessent alors de s'ajuster à l'environnement qui les invisibilise, les violence, les empêche d'exister. La migration est alors à interpréter comme étant une manière de reprendre le pouvoir sur leur trajectoire de vie.

Les récits recueillis témoignent d'une forme d'engagement et de résistance. En effet, l'interviewée B qui refuse le lévirat, ou l'interviewée A qui s'engage dans la politique, sont des formes concrètes de désobéissance et de réappropriation de leur vie. Chacune des interviews montre que les femmes remettent en question l'inéluctabilité de leur condition et cherchent une solution pour s'épanouir. Cette solution, se trouve être la migration.

Ainsi, la migration devient une manière pour ces femmes de se réapproprier leur trajectoire de vie (Mimche, Nganawara & Ouédraogo, 2013). Lors de la mise en récit de leur trajectoire, il apparaît que certaines femmes voient émerger une volonté d'engagement, notamment par la volonté de sensibilisation aux violences et injustices pour l'interviewée B et D ou encore pour l'aide apportées aux autres lors de situations d'injustice pour les interviewées A et G. Ceci, montre alors que le parcours migratoire redéfinit leur capacité à agir et les place désormais dans une position d'actrice de leur vie.

v. Discussion

1 Retour sur les objectifs de la recherche

L'objectif de cette recherche était d'analyser la manière dont les violences basées sur le genre influencent les trajectoires migratoires, les émotions et les formes d'engagements des femmes migrantes d'Afrique de l'Ouest. Il apparaît dans mes analyses que le continuum des violences (Adam-Vézina, 2020) vécues par les interviewées est le résultat d'un système oppressif de domination patriarcale trouvant ses origines dans des coutumes, des traditions ou dans la religion.

Les sept récits recueillis illustrent en effet le concept de continuum des violences mis en avant par Adam-Vézina (2020). Les violences trouvent, en effet leur origine dès l'enfance, avec notamment les mutilations génitales féminines ou la déscolarisation des filles en vue de les marier de force. Le corps féminin est alors un objet de contrôle et de marchandisation utilisé pour soumettre les femmes. Ces violences amènent alors une détresse qui rend le départ indispensable à la survie.

L'apport de cette recherche réside aussi dans le rôle des émotions comme étant une aide à la mise en mouvement. Ainsi, il est démontré que certaines émotions et sentiments, comme la peur, la colère, la douleur ou l'humiliation provoquent chez les femmes un choc moral (Jasper, 2011) qui est alors un levier pour la migration. Les femmes, en refusant de s'ajuster à leur environnement qui dénigre leur dignité et leur intégrité, désobéissent aux normes sociales patriarcales en vigueur. Cette prise de conscience de cette assignation, est théorisée par Ahmed (2014) par le concept d'émerveillement.

L'analyse des récits de vie corrobore les propos de Dumitru et Marfouk (2015) qui expliquent que la migration féminine a changé ces dernières années et est désormais entamée par les femmes elle-même. En migrant seules, ces femmes illustrent le concept de désobéissance (Ahmed, 2014). N'étant plus en accord avec leur place assignée par la société patriarcale dans laquelle elles évoluent, elles souhaitent reprendre leur trajectoire de vie en main et la migration est alors la seule possibilité pour cela. Bien que la majorité des interviewées ne se considèrent pas comme des personnes engagées, et ne se revendiquent pas comme étant féministes, il me semble intéressant de lier leur migration à un acte féministe. Les propos d'Ahmed (2014) à ce sujet sont intéressants puisqu'elle considère que le féminisme peut naître d'un sentiment de désajustement émotionnel face à l'injustice. Il apparaît alors que les choix

opérés par les interviewées illustrent ce sentiment. Elles refusent la place assignée et ont la volonté de s'épanouir en Belgique.

Enfin, dans leur récit, il est intéressant de mettre en avant le changement de position quant à leur statut. En effet, la mise en mots de leur trajectoire, facilitée par la sécurité retrouvée en Belgique, ainsi que par ma position de travailleuse qui a créé une alliance relationnelle et donc une confiance mutuelle, leur permet de se repositionner dans leur récit. Il m'est en effet apparu que les femmes opéraient un changement de discours lors de leur récit. Au moment de leur arrivée en Belgique, elles se sentent en effet en sécurité et sont à même de reprendre leur vie en main. Elles se réapproprient alors leur histoire et deviennent actrice de leur récit.

2 Limites de la recherche

Le choix de l'échantillon limité à sept entretiens est une limite en termes de représentativité, bien que cette recherche ne vise pas la généralisation, mais veut comprendre les expériences des interviewées. De plus, le terrain choisi confère une homogénéité ce qui influence les profils. En effet, il s'agissait uniquement de femmes en demande de protection internationale, mais il pourrait être intéressant de questionner d'autres profils comme des femmes sans papiers, des femmes migrantes plus âgées, des femmes ayant réalisé le parcours migratoire en couple, ou encore des femmes migrantes reconnues réfugiées.

L'un des biais de ma recherche réside dans la nature des récits de vie. En effet, ce type de récits restent subjectifs et ne sont pas des faits objectifs. Comme Muxel (2000) le met en évidence, les souvenirs sont des fictions vraies mais les interviewées sélectionnent, reformulent et oublient aussi certains faits.

Ma posture de chercheuse-travailleuse peut aussi induire des biais de positionnement. La proximité que j'ai avec les résidentes peut encourager certaines confidences mais peut aussi les empêcher de me livrer certains aspects de leur récit, aux vues justement de ma place dans leur quotidien (Diop Sall, 2018 ; Miranda, 2019).

3 Perspectives de recherches

La recherche aurait pu suivre la logique d'une approche longitudinale et donc suivre les femmes sur plusieurs mois pour observer leur reconstruction identitaire mais aussi l'évolution des émotions.

Ce travail fait émerger de nouvelles interrogations. Il pourrait être intéressant de connaître le point de vue des femmes sur la manière dont elles voient désormais les normes de genre

maintenant en Belgique. Aussi, il peut être judicieux de questionner le rôle des centres d'accueils dans la reconstruction identitaire.

VI. Conclusion

Ma recherche avait pour objectif d'analyser la dynamique entre les violences basées sur le genre, les trajectoires, les émotions et l'engagement des femmes migrantes d'Afrique occidentale.

Ainsi, ma première hypothèse postulait que les violences basées sur le genre s'inscrivent dans un contexte de domination patriarcale rendant le départ nécessaire. Il s'avère que les sept récits recueillis confirment ces propos. Les violences accumulées par les femmes saturent leur existence et entraîne une migration. La mise en mouvement via la migration est alors vue comme une stratégie indispensable à la survie.

Ensuite, il apparaît que les émotions et les sentiments que génèrent ces violences jouent un rôle dans la mise en mouvement. De plus, l'accumulation des épreuves, combinée aux émotions ressenties entraîne chez les interviewées un choc moral. Ce conflit de valeurs place alors l'individu dans un état d'émerveillement et devient un levier utile à la mise en mouvement migratoire.

Enfin, ma dernière hypothèse mettait en avant que le récit de vie permet aux femmes de construire une cohérence biographique et entraîne l'émergence de formes d'engagement. L'analyse des récits de vie montre que les femmes interviewées se questionnent sur leur engagement au fur et à mesure de leur récit. Elles ne se positionnent pas comme étant des actrices engagées, mais leur témoignage dit le contraire.

Il est enfin intéressant de reprendre ma question de recherche qui se questionnait sur la manière dont les violences basées sur le genre vécues par les femmes migrantes d'Afrique occidentale influençaient leur trajectoire migratoire, leur mise en récit et leur engagement. Au terme de cette recherche il apparaît que les violences basées sur le genre influencent alors les trajectoires des femmes migrantes puisqu'elles les obligent à quitter leur vie pour survivre. Ces violences basées sur le genre sont alors présentes dans leur récit de vie. Le fait de se raconter leur permet alors de se reconstruire et de se repositionner par rapport à leur vécu. Enfin, les violences basées sur le genre influencent l'engagement de ces femmes. La migration est une prise de position engagée face à l'ordre patriarcal établi.

Bibliographie

Adam-Vézina, É. (2020). Parcours migratoires de femmes d'Afrique subsaharienne : Les épreuves de la violence. *Revue européenne des migrations internationales*, 36(1), 75-94. <https://doi.org/10.4000/remi.14482>

Ahmed, S. (2014). *The cultural politics of emotion* (Second edition). Edinburgh University Press.

Anagonou, O. & Vodounou, G. (2024) Le mariage précoce des filles en Afrique de l'Ouest : Cas du Niger. *Cedire*.

Andro, A. et Lesclingand, M. (2016). Les mutilations génitales féminines. État des lieux et des connaissances. *Population*, 71(2), 224-311. <https://doi.org/10.3917/popu.1602.0224>.

Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A-M. & Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *La revue française de médecine générale*, 142-145, 19 (84).

Avanza, M., Fillieule, O., & Masclet, C. (2015). Ethnographie du genre. Petit détour par les cuisines et suggestions d'accompagnement : Introduction du Dossier. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.5071>

Benski, T. (2020). Breaching acts that challenge deep structures of society. Daher, L.M, *Democratic Protests and New Forms of Collective Action : When Disobedience is Social*, 89-102, Springer Nature Switzerland

Berthier, N. (2010) *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales*, Armand Colin

Bertucci, M.-M. (2014). Le récit de vie : lieu d'expression de la pluralité linguistique et culturelle. Proposition pour une méthodologie de la recherche. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 5(1), 41-47. <https://doi.org/10.3917/cisl.1401.0041>.

Bertaux, D. (2016). *Le récit de vie*. Paris: Armand Colin.

Bertrand, Monique, Bernard Charles, Agnès Lainé, et Universalis. 2023. « Guinée [en ligne] ». *Encyclopædia Universalis* 41.

Blais, M. (2021). Ce que la peur fait à l'engagement féministe. *Lien social et Politiques*, (86), 94-112. <https://doi.org/10.7202/1079494ar>

Bonifacio, G. T. (Éd.). (2012). *Feminism and Migration : Cross-Cultural Engagements*. Springer Netherlands. <https://doi.org/10.1007/978-94-007-2831-8>

Broc, G. (2017). *Méthodologie pour psychologues*. DeBoeck supérieur

Carles, I. (2018). Les politiques de lutte contre les violences de genre en Belgique et les femmes migrantes : Entre volonté de protection et contrôle migratoire: *Droit et société*, N° 99(2), 323-339. <https://doi.org/10.3917/drs1.099.0323>

Clavé-Mercier, A. & Rigoni, I. (2017). Enquêter sur les migrations. *Migrations Société*, 29 (167), 15-28.

Conseil de l'Europe (2025) *Qu'est-ce que la violence fondée sur le genre ?* <https://www.coe.int/fr/web/gender-matters/what-is-gender-based-violence> consulté le 20 mai 2025

Conseil de l'Europe (2011). *Lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Convention d'Istanbul*. <https://www.coe.int/fr/web/istanbul-convention/about-the-convention> consulté le 20 mai 2025

Damasio, A. (2006). *L'erreur de Descartes. La raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2e édition.

Daher, L. M. (Éd.). (2023). *Democratic Protests and New Forms of Collective Action : When Disobedience is Social*. Springer Nature Switzerland. <https://doi.org/10.1007/978-3-031-44049-6>

Desrumaux, A., & Ballo, B. (2014). « Protéger la Prochaine Génération » : Promouvoir l'abandon des mutilations génitales féminines dans le district sanitaire de Kayes au Mali: *Santé Publique, SI(HS)*, 51-58. <https://doi.org/10.3917/spub.140.0051>

Deltand, M. (2010). L'approche biographique : questionnement sur le saisissement de l'identité par la méthodologie des récits de vie. *Actualité de la recherche en éducation et en formation*

Derèze, G. (2019). *Méthodes empiriques de recherche en information et communication* Deboeck supérieur.

Derèze, G. (1993). Éléments pour une ethno-sociologie des organisations. *Communication et organisation*, 4, 1-16, doi :10.4000/communicationorganisation.1653

Diallo, MS (2022). Émigration féminine en Guinée et dynamique familiale. *Revue Recherches Africaines*, 31, 48-62

Diop Sall, F. (2018). Chapitre 8. La méthode ethnographique. Dans F. Chevalier, M. Cloutier et N. Mitev Les méthodes de recherche du DBA (p. 140-157). EMS Éditions. <https://doi.org/10.3917/ems.cheva.2018.01.0140>.

Doucet, M-H., Delamou, A., Manet, H., & Groleau, D. (2022). Beyond the sociocultural rhetoric : female genital mutilation, cultural values and the symbolic capital (honor) of women and their family in Conakry, Guinea – a focused ethnography among positive deviants. *Sexuality & culture*. <https://doi.org/10.1007/s12119-022-09975-5>

Dumitru, S. et Marfouk, A. (2015). Existe-t-il une féminisation de la migration internationale ? Féminisation de la migration qualifiée et invisibilité des diplômés. *Hommes & Migrations*, 1311(3), 31-41. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.3244>.

Duperré, M. (2008). La rationalité des émotions dans les processus de mobilisation collective. *Service social*, 54(1), 67-81. <https://doi.org/10.7202/018344ar>

Flam, H. et D. King (Eds.). 2005. *Emotions and Social Movements*. New York : Routledge.

Foucher, V., Philipps, J. & Somparé, AW (2023). La Guinée depuis Condé. *Politique africaine*, 169, 5-9.

Freedman, J. (2016). Sexual and gender-based violence against refugee women : A hidden aspect of the refugee « crisis ». *Reproductive Health Matters*, 24(47), 18-26. <https://doi.org/10.1016/j.rhm.2016.05.003>

Freedman, J. (2017). Peur, honte, humiliation ? Les émotions complexes des demandeurs d'asile et des réfugiés en Europe. *Migrations Société*, 168(2), 23-34. <https://doi.org/10.3917/migra.168.0023>.

Furniss, A. (2022). “Les femmes n’ont pas le droit!” : Social and legal exclusions of female artisanal coltan miners in eastern Democratic Republic of the Congo. *The Extractive Industries and Society*, 12, 101167. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2022.101167>

Gaggioli, G. (2014). Les violences sexuelles dans les conflits armés : Une violation du droit international humanitaire et du droit international des droits de l’homme. *La revue internationale de la Croix-Rouge*, 96, 85-124.

Galligani, S. (2000). De l’entretien au récit de vie. Quand les sujets s’emparent de la conduite d’un entretien...*Écarts d’identité*, 92, 21-24.

Garcia-Moreno, C. & Pallitto, C. (2013). *Global and regional estimates of violence against women : prevalence and health effects of intimate partner violence and non-partner sexual violence*. Organisation mondiale de la santé.

Garcia-Moreno, C., Guedes, A. & Knerr, W. (2012). *Comprendre et lutter contre la violence à l’égard des femmes*. Organisation mondiale de la santé.

Giannini, V., Pitti, I. & De Luigi, N. (2020). Why do people disobey the law ? Emotions and reasons in the protest against the trans-adriatic pipeline. Daher, L.M, *Democratic Protests and New Forms of Collective Action : When Disobedience is Social*, 161-172, Springer Nature Switzerland

Giddens A. (1991). *Modernity and Self-Identity*, Polity Press, Cambridge.

Jacquemart, A. (2013). Engagement militant. Dans C. Achin et L. Bereni Dictionnaire. Genre et science politique : Concepts, objets, problèmes (p. 215-226). *Presses de Sciences Po*. <https://doi.org/10.3917/scpo.achi.2013.01.0215>.

Jasper, J. (2011) Emotions and social movements : twenty years of theory and research. *Annual review of sociology*, 37, 285-303

Jonveaux, B. (2022). Angola : quels enjeux pour la transformation économique à la veille des élections de 2022 ?. *Macroéconomie et développement*, 41

Koné, O. (2023). Les réformes législatives en faveur des femmes en Afrique : cas des droits de la famille. *Annales de l'Université de Moundou*, 10 (1), 65-82. p- ISSN 2304-1056/e-ISSN 2707- 6830

Krug, E., Dahlberg, L., Zwi, A., Mercy, J., & Lozano, R. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Organisation mondiale de la santé.

Le Breton, D. (1999). Expériences de la douleur, expériences de la violence. In DE LA VIOLENCE. : Volume 2 du séminaire de Françoise Héritier (Odile Jacob.).

Maboundou, FR., (2021) L'imaginaire de la femme et pouvoir politique au Congo Brazzaville. *Zaouli*, 1, 302-304

Magrin, G. & Pérouse de Montclos, M-A., (2018) *Crise et développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*. Editions AFD

Makabe Zalagile, S. (2025). Offre et demande préscolaire et primaire en situation de crises : cas de Congo-Kinshasa. *Revue internationale de la recherche scientifique*, 3 (5), 5950-5980 <https://doi.org/10.5281/zenodo.17428863>

M'cormack-Hale, F., Patel, J. & Diouf, N. (2023). La lutte contre la violence basée sur le genre figure en tête de l'agenda des femmes en Afrique. *Afrobarometer*, 736.

Miginiac, H. (2020). Penser l'engagement : Des motivations aux actes: *Les Champs de Mars*, 33(2), 17-40. <https://doi.org/10.3917/lcdm.033.0017>

Miranda, A. (2019). Ethnographie en migration, ethnographie des migrations. *E-migrinter*. <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.1825>

Miranda, G. M. A.. (2026). Paradigme de l'éducation scolaire : Une réflexion sur l'accès des enfants à l'enseignement primaire en Angola. *Revista Digital de Investigación y Postgrado*, 7(13), 133-139. <https://doi.org/10.59654/4gbrg727>

Mimche, H., Nganawara, D., & Ouédraogo, H. (2013). Migrations féminines et histoire africaine : pratiques d'hier, réalité d'aujourd'hui. *Afrika Zamani*, (18, 19), 161-179.

MUXEL A., 2002, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, coll « Essais et Recherches ».

Nations Unies (1993). *Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes*. <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/declaration-elimination-violence-against-women> consulté le 10 janvier 2026

Ndiaye, N. A. (avec Friedrich-Ebert-Stiftung). (2021). *Violences basées sur le genre en Afrique de l'Ouest : Cas du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Niger*. Friedrich-Ebert-Stiftung Peace and Security.

Ngom, S. (2021). L'émergence et le développement d'un mouvement féministe décolonial au Sénégal : entre approche postcoloniale et revendications égalitaires. *Recherches féministes*, 34(2), 51–66. <https://doi.org/10.7202/1092230ar>

Nyangasa Ndele, C. (2023). Instabilité politique comme élément défavorable à l'intégration nationale en République démocratique du Congo. *Revue intelligence stratégique journal des publications scientifiques*, 6 (16), 50-72 <https://doi.org/10.62912/>

ONU (2000). *The feminization of poverty*. <https://www.un.org/womenwatch/daw/followup/session/presskit/fs1.htm> consulté le 20 mai 2025.

OMS (2025). *Mutilations génitales féminines*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/female-genital-mutilation> consulté le 25 mai 2025

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). Chapitre 4 : L'analyse qualitative dans l'enquête anthroposociologique. *Collection U*, 85-102. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01.0085>

Pandea, A.-R., Grzemny, D. et Keen, E. (2019). Chapitre 1. Identité de genre, violence fondée sur le genre et droits humains. Questions de genre : Manuel pour aborder la violence fondée sur le genre affectant les jeunes (p. 15-61).

Pannetier, J., Ravalihasy, A., Desgrées Du Loû, A., Lert, F., & Lydié, N. (2020). Les violences sexuelles envers les femmes immigrées d'Afrique subsaharienne après la migration en France: *Population & Sociétés*, N° 577(5), 1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.577.0001>

Penda, M. (2023). Comment les mouvements féministes s'inscrivent dans la lutte pour la décolonisation en Afrique de l'Ouest ? *Institut du Genre en Géopolitique*. <https://igg-geo.org/?p=12650>

Rea, A. (2021). Sociologie de l'immigration. (3e éd.). *La Découverte*. <https://doi.org/10.3917/dec.rea.2021.01>.

Saleh, M.-I.-O.-M. (2007). Le Tchad objet d'un double enjeu. *Nouvelles FondationS*, 5(1), 134-138. <https://doi.org/10.3917/nf.005.0134>.

Schmoll, C. (2020). Migrantes et engagées. *Hommes & migrations*, 1331, 9-14. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.11737>

Sommier, I. (2015). Sentiments, affects et émotions dans l'engagement à haut risques. *Terrains théorie*, 2. <https://doi.org/10.4000/teth.236>

Somparé, A.-W. (2013). Une longue et laborieuse transition démocratique en Guinée. Dans Sous la direction de J. Colin, Publication coordonnée par J. Holeindre et J. Fernandez *Annuaire français de relations internationales : 2013* (Volume XIV, p. 449-462). Éditions Panthéon-Assas. <https://shs.cairn.info/annuaire-francais-de-relations--9781090429284-page-449?lang=fr>.

Tamayo Gomez, C. (2020). Understanding victims' narratives as actions of social disobedience in transitional justice times : the case of the never again museum in Colombia. Daher, L.M, *Democratic Protests and New Forms of Collective Action : When Disobedience is Social*, 103-115, Springer Nature Switzerland

Tassin, É. (2017). Philosophie et politique de la migration. *Raison publique*, 21(1), 197-215. <https://doi.org/10.3917/rpub.021.0197>.

UNICEF (2022) 130 MILLIONS DE FEMMES ET DE FILLES VICTIMES DE MARIAGE PRÉCOCE EN AFRIQUE <https://www.unicef.fr/article/130-millions-de-filles-et-de-femmes-africaines-sont-mariees-dans-leur-enfance/> consulté le 24 mai 2026

Vermot, C. (2017). Migration et émotions genrées : Les Argentins à Miami et à Barcelone. *Migrations Société*, N° 168(2), 67-83. <https://doi.org/10.3917/migra.168.0067>

Verhoeven, M., Zune, M., Cattonar, B., Draelants, H. & Siroux, J. L. (2012). Enquête rétrospective sur des parcours de jeunes ayant connu une «inflexion positive». Rapport final (Vol. 1). Bruxelles: Fédération Wallonie-Bruxelles (OEJAJ).

Villani, M. (2015). Le sexe des femmes migrantes. Excisées au Sud, réparées au Nord. *Travail, genre et sociétés*, 34, 93-108. doi :10.3917/tgs034.0093

Walther, O. (2020). Femmes et conflits en Afrique de l'Ouest. *Notes ouest-africaine*, 28

Yin, R.K., (2003), *Case Study Research, Design and Methods*. 3rd Ed. London : Sage Publications.

